



9 Décembre 2017



A.D.S.E.A
06 SAUVEGARDE

2017

RAPPORT D'ACTIVITE

Sommaire



■ Editorial	page 4
■ Présentation de l'ADSEA 06	pages 5 à 7
■ Cartographie de nos interventions	page 8
■ Gouvernance et Dirigeance	page 9
■ Les temps forts 2017	pages 10 à 11
■ Le pôle ENFANTS en situation de handicap mental & psychique	pages 12 à 14
■ Le pôle ADULTES en situation de handicap mental & psychique	pages 15 à 20
■ Le pôle SOCIAL (adolescents et jeunes adultes en difficulté sociale)	pages 21 à 22
■ La démarche qualité	pages 23 à 24
■ Les partenariats	page 25
■ Les ressources humaines	pages 26 à 29
■ Les éléments financiers	pages 30 à 33
■ Moyens Généraux et Achats	pages 34 à 38
■ La communication	pages 39 à 40
■ Glossaire	page 41

Les chiffres présentés dans ce document sont arrêtés au 31/12/2017.



L'année 2017 est une année d'accélération du changement.

Tout d'abord, au niveau politique, l'élection présidentielle et les législatives qui ont suivi ont marqué un tournant dans la vie politique française, avec l'émergence d'une nouvelle majorité et d'un nouveau parti politique. Indépendamment de toute considération partisane, un nouveau style de gouvernance se met en place avec des circuits décisionnels beaucoup plus courts, qui contribuent à ce sentiment d'accélération des réformes.

En ce qui concerne l'ADSEA 06, 2017 a été une année particulièrement dynamique, illustrée par l'écriture du nouveau projet associatif.

Après deux années d'élaboration collective, représentant 4 000 heures de travail collaboratif à travers plus de 120 réunions, l'ADSEA 06 a finalisé, en décembre 2017, son nouveau projet associatif. Son titre « L'énergie du passé, force de l'avenir » le résume parfaitement : à partir d'une éthique sans concession, riche d'une histoire empreinte de valeurs et d'humanisme, l'ADSEA 06 est prête à aborder les profondes transformations qui se présentent, avec audace et confiance.

Si notre projet associatif ne prédit pas l'avenir, il fixe un cap et des repères collectifs, à un moment où notre secteur d'activité et le tissu associatif qui le constitue font face à des transformations structurelles majeures. Dans sa 3ème partie, intitulée « *Un projet politique pour rassembler et conduire le changement* », il repolitise l'action de l'Association qui se concentrera principalement sur les trois axes stratégiques suivants : 1. S'ouvrir au monde extérieur, 2. S'adapter au contexte sociétal, et 3. Développer la valeur associative.

Dans ce contexte d'incertitude où de nombreuses réformes sont encore à venir, le nouveau projet associatif, évolutif et co-élaboré, développe une véritable vision du futur, qui permet à l'Association de rester connectée à son environnement et de mobiliser toute la richesse humaine qui la compose : personnes accompagnées, bénévoles et professionnels.

Ainsi, j'invite chacun à s'engager dans la mise en œuvre du projet associatif, quelle que soit la place qu'il occupe dans l'Association, sur la base d'une culture associative identifiée, d'une vision claire, authentique et transparente de la stratégie, en adéquation avec ses aspirations.

« *Dans la vie on ne fait pas ce que l'on veut mais on est responsable de ce que l'on est* »

Jean-Paul Sartre

Bonne lecture.



Charles ABECASSIS
Président



Erik LA JOIE
Directeur Général



Rôle et missions de l'Association...

Association d'intérêt général à but non lucratif (loi 1901), l'ADSEA 06 est agréée et habilitée par l'Etat et les collectivités territoriales. Elle figure dans le département parmi les plus anciens partenaires associatifs des pouvoirs publics en tant que délégataire de missions d'intérêt général. Elle poursuit un objectif à caractère exclusif d'assistance et de bienfaisance en assurant la gestion d'une vingtaine d'établissements et services, représentant un plateau technique diversifié et adapté aux différentes formes d'accueil d'un public vulnérable et fragilisé. L'ADSEA 06 emploie environ 650 salariés professionnels qualifiés et expérimentés dans les différents champs de l'intervention sociale et médico-sociale.

Sa vocation est l'accueil, l'accompagnement et la prise en charge de jeunes enfants, d'adolescents et d'adultes souffrant d'un handicap mental, de troubles psychiques ou de graves difficultés d'insertion sociale.

Nos valeurs

Portée par des valeurs **humanistes**, une **éthique** et une déontologie professionnelle sans concession, l'ADSEA 06 s'efforce toujours de « placer l'usager au centre de son projet de vie » marquant ainsi sa volonté constante d'inscrire la personne en situation de handicap ou en grande difficulté sociale, dans une authentique citoyenneté.

1^{er} décembre 1945 : création de l' « Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance Déficiente et en Danger Moral », déclarée le 5 décembre 1945 à la Préfecture des Alpes-Maritimes (présidée par le Préfet, son 1er Conseil d'Administration est composé de fonctionnaires des ministères de la Justice et de la Santé et de personnalités engagées dans l'action caritative).

1945 - fin des années 50 : deux établissements sont confiés à, ou créés par l'Association : la Fondation Lenoir (actuellement l'ITEP La Luerna) puis le centre d'apprentissage Le Vieux Château (actuellement le CEP La Nartassière).

Années 60 : apparition de la problématique de la prise en charge des enfants inadaptés ; l'ADSEA se développe et gère 5 établissements : 2 relevant du secteur justice et 3 établissements spécialisés accueillant des enfants handicapés mentaux (Les IMP Bariquand Alphan, actuellement géré par le Conseil Général, Les Terrasses et Le Sauvetage, aujourd'hui Le Val Paillon).

Années 70 : création à Nice de l'IMP Les Chênes puis celui du Mont Boron ; se développe également un service de Prévention Spécialisée (A.S.P.) sur deux secteurs de Nice (Ouest & Nord) et sur Menton.

En 1977, la gestion du Centre d'Aide par le Travail Joseph Blancard à l'est de Nice est confiée à l'ADSEA 06 (aujourd'hui devenu l'ESAT EPIS).

1978 : l'Association répond d'une manière innovante à un nouveau besoin en créant le 1^{er} Service d'Education et de Soins à Domicile (S.E.S.S.A.D.) de l'IMP Les Chênes, suivi un an plus tard par l'ouverture du S.E.S.S.A.D. 2^{ème} Unité. Et en 1979, ouverture de La Géode, foyer pour jeunes filles en difficulté sociale.

1989 : l'Association devient l'« Association pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Jeunes Adultes des Alpes-Maritimes ». Création du FAT (Foyer d'Adaptation au Travail).

1993 : création de l'IME Le Moulin.

2004 : création du CAPTA (Centre d'Actions Psychothérapeutiques et de Travail Adapté) ainsi que de l'UPT (Unité Prévention Transport)

2007 : modification de la dénomination de l'Association, aujourd'hui : ADSEA 06 – Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte des Alpes-Maritimes.

2009 : signature du 1^{er} CPOM Assurance Maladie.

2010 : rapprochement du CEP La Nartassière et du Foyer La Géode en un établissement mixte unique, dénommé CEP La Nartassière – Avenant au CPOM ARS (rattachement des ESAT).

2012 : signature du CPOM avec le département des Alpes-Maritimes, obtention de l'autorisation de création d'un Foyer de Vie pour personnes handicapées vieillissantes.

2014 : ouverture du SESSAD Pro Les Terrasses et du Complexe de Sophia (IME Le Moulin, FAT, CAPTA).

2016 : ouverture des Résidences de La tour d'EPIS et du Foyer de Vie Le Répît à Contes.

2017 : ouverture des nouveaux bâtiments de l'ITEP La Luerna ; création de la plateforme de service FE/SAVS EPIS. Réécriture du Projet Associatif.

Présentation de l'ADSEA 06



L'ADSEA 06 gère un grand nombre d'établissements et de services spécialisés, représentant l'un des plus importants plateaux technique et professionnel des Alpes-Maritimes au service des plus vulnérables, répartis sur trois pôles d'activité :



Pôle ENFANTS en situation de handicap mental & psychique

Les établissements et services du Pôle Handicap Mental et Psychique Enfants de l'ADSEA 06 accueillent des enfants et adolescents, âgés de 2 à 21 ans. L'ensemble des places est réparti sur douze établissements et services (5 I.M.E, 1 I.T.E.P., 5 SESSAD, 1 S.E.S.S.I.P).

Son champ d'intervention comprend :

- l'accueil de jeunes déficients intellectuels présentant un retard moyen ou profond avec ou sans troubles associés en I.M.E, en internat, semi-internat ou internat modulé,
- le maintien, dans la mesure du possible, de ces enfants à l'école ou dans leur milieu naturel (famille, crèche) grâce à l'action des S.E.S.S.A.D.,
- l'insertion en milieu ordinaire ou protégé de travail, grâce à l'action du SESSIP et des SIPFP des IME,
- l'accueil d'enfants et adolescents présentant des difficultés psychologiques avec troubles du comportement perturbant gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages au niveau de l'I.T.E.P.



Pôle ADULTES en situation de handicap mental & psychique

Les établissements et services du Pôle Handicap Mental et Psychique Adultes de l'ADSEA 06 accueillent des personnes âgées de 18 à 65 ans et plus. Ce pôle est actuellement composé de 8 établissements et services :

- 2 ESAT, 2 SAS et 1 Foyer d'Adaptation au Travail (FAT), avec comme objectif de permettre à des personnes handicapées adultes d'accéder au travail en milieu protégé ou ordinaire.

Les structures constituées autour du travail visent à accueillir des adultes partiellement aptes au travail et assurer aux plus jeunes les soutiens médico-éducatifs et psychologiques nécessaires à leur intégration professionnelle à venir, l'intégration en milieu de travail protégé ou en milieu ordinaire.



- 1 Foyer d'hébergement (FH), 1 Foyer éclaté (FE) et 1 Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S.) en charge de l'hébergement et de l'accompagnement social d'adultes handicapés, en fonction de leur degré d'autonomie et de leurs attentes, 1 Foyer De Vie (FDV) regroupant un ensemble de services spécialisés dans l'accueil de personnes adultes handicapées mentales ou psychiques avançant en âge. Il s'adresse à des personnes qui ne peuvent pas ou plus exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé (à partir de 50 ans). Les objectifs des résidences et services du centre d'habitat sont de proposer des modes diversifiés d'hébergement et d'accompagnement social, adaptés aux compétences et souhaits des personnes adultes en situation de handicap mental et psychique accueillies, dans un objectif d'inclusion sociale.





Pôle SOCIAL (adolescents et jeunes adultes en difficulté sociale)

S'il est vrai que le public du Pôle Social peut présenter des caractéristiques communes, les établissements et services qui le composent ont cependant des modes d'activité très différents, rendant complexe la compilation des informations de ces structures.

En effet, le Pôle Social regroupe :

- le CEP La Nartassière,
- le Service d'Action Sociale Préventive (ASP),
- l'Unité Prévention Transport (UPT),
- les Actions Complémentaires de Prévention (ACP) : Internat Relais du collège Jean-Baptiste RUSCA à Saint-Dalmas de Tende.

CEP La Nartassière

Seul Centre Educatif et Professionnel du département, ce dispositif unique et incontournable dans le sud-est se compose de plusieurs secteurs :

- un service éducatif d'internat,
- des appartements mixtes,
- 5 placements à domicile,
- un service d'Accueil de Jour (S.A.J.) de 6 places,
- un service d'insertion professionnelle ainsi que des formations spécifiques.



ASP : Action Sociale Préventive

Le Service d'Action Sociale Préventive intervient sur deux territoires :

- territoire Nice Ouest : secteur les Moulins, Les Sagnes et secteur du Point du jour à Saint-Laurent-du-Var,
- territoire de Grasse/Valbonne : secteur Grasse Nord, Grasse Sud et Valbonne.



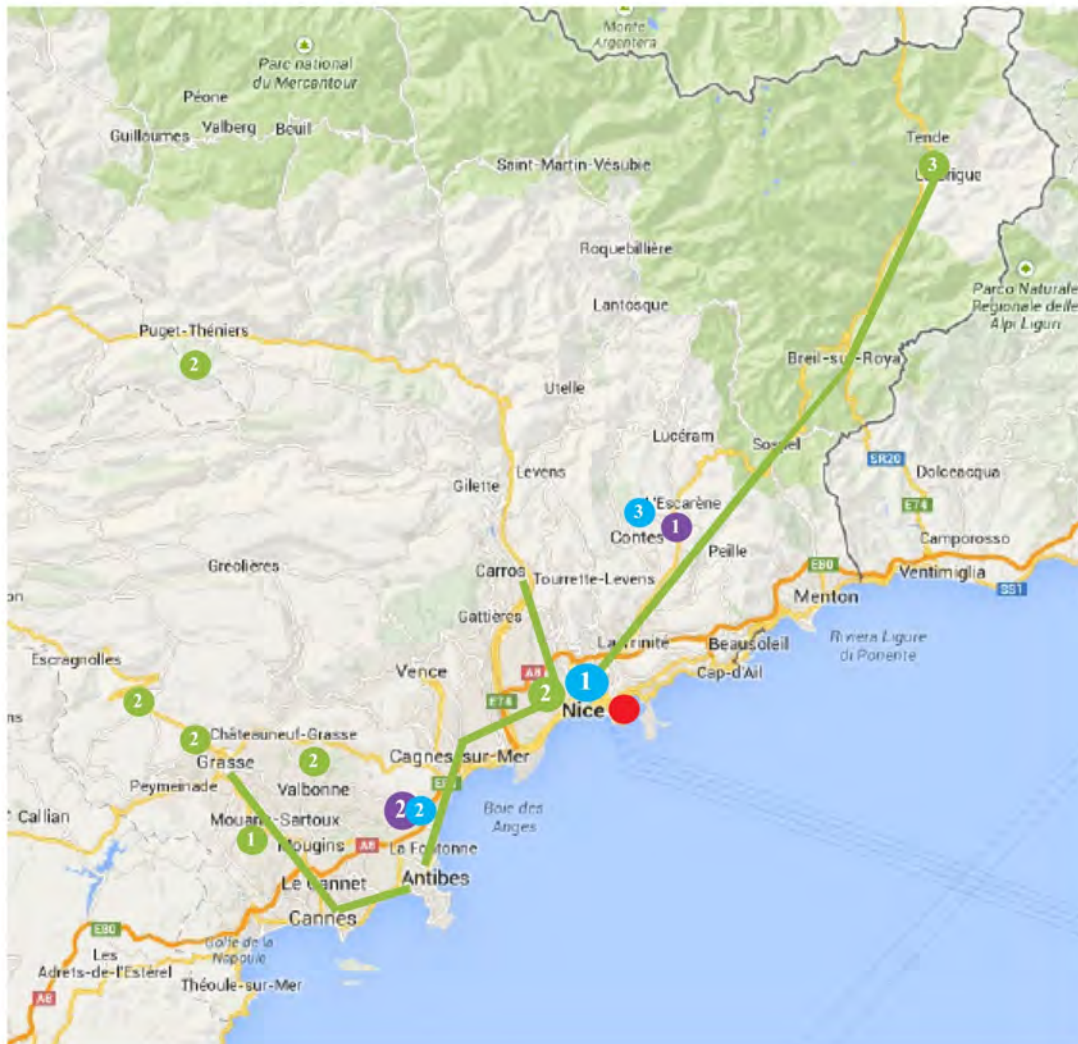
UPT : Unité Prévention Transport

L'activité du service, dont la mission est la prévention de comportements incivils par des interventions éducatives et de médiation éducative, s'exerce sur les lignes SNCF TER-PACA Nice-Cannes, Cannes-Grasse et Nice-Tende.

ACP : Actions Complémentaires de Prévention

Actions éducatives auprès de l'Internat Relais du collège Jean-Baptiste RUSCA de Saint Dalmas de Tende. Cet établissement propose à ces jeunes une scolarisation aménagée afin de les réinsérer dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle. Cette action s'articule avec le service UPT qui intervient sur la ligne TER Nice-Tende.

Cartographie de nos interventions



LÉGENDE :

- Siège Social - Direction Générale ADSEA 06
- Pôle ENFANTS en situation de handicap mental & psychique :
 - ① - Complexe Les Terrasses : IME, SESSAD Pro et SESSIP
 - Complexe Les Chênes : IME Les Chênes, IME Le Mont Boron, SESSAD 1 Les Chênes, SESSAD 2 Les Chênes
 - Institut La Luerna : ITEP et SESSAD
 - ② - IME Le Moulin
 - ③ - Complexe Val Paillon : IME, SESSAD et STAFS
- Pôle ADULTES en situation de handicap mental & psychique :
 - ① - Complexe EPIS : ESAT et Centre d'Habitat
 - ② - FAT
 - CAPTA
- Pôle SOCIAL (adolescents et jeunes adultes en difficulté sociale)
 - ① - Complexe La Nartassière
 - ② - Service ASP
 - Service UPT
 - ③ - Service ACP



Bureau du

Conseil d'administration

Président : Me Charles ABECASSIS

Vice-Présidents : Michel ROUX, Jacques MARIACCI

Secrétaire Général : Jean-Louis ROLLAND

Secrétaire Général Adj. : Me Sirio PIAZZESI,

Trésorier : Me Bernard DELSOL

Trésorier Adjoint : Michel MINETTI

Conseillers techniques : Jacques BELIN, Dr Annick

BOUSQUET, Dr Jean-Marc DEJODE, Jacques

TOURNAYRE, Denise VANEL.

Direction de l'Association

Direction Générale ADSEA 06 :

Directeur Général : Erik LA JOIE

DRH : Marc LE HUIDOUX

DAF : Laurence VICARI

Directeurs d'établissements & services :

- Complexe EPIS : Noël TOUSSAN
- Complexe IME LES TERRASSES - SESSIP - SESSAD
Pro : Marie-Anne TASSO
- Complexe IME LES CHENES, IME LE MONT BORON,
SESSAD 1 & 2 : Bruno GOUYSSÉ
- Complexe VAL PAILLON (IME & SESSAD) : Michèle
GARDONCINI
- ITEP & SESSAD LA LUERNA : Thierry BERNIER
- Complexe LA NARTASSIERE : Yves CHAILLAN
- Services Prévention (ASP, UPT, ACP) : Erik LA JOIE
- Complexe de Sophia (IME Le Moulin - FAT - CAPTA) :
Estelle LION

Les CPOM « nouvelle génération », pour lesquels les négociations ont démarré début 2017, vont dans le sens du nouveau Projet Associatif et contractualisent des politiques associatives afin de construire des réponses en fonction de catégories de besoins et de moins en moins, de catégories de déficiences.

Dans le champ du handicap mental et psychique, une circulaire, en date du 2 mai 2017, a précisé les contours de la transformation de l'offre dans le cadre de la démarche «Une Réponse Accompagnée Pour Tous». S'il n'est pas possible de s'opposer aux déclarations de bonnes intentions, il convient, par contre, de s'interroger sur le réalisme des objectifs qui seront assignés aux associations.

Ainsi, si nous sommes évidemment favorables à la société inclusive, nos institutions constituent des outils indispensables à la participation sociale de ceux qui en sont le plus éloignés, en raison de leur situation complexe.

Notre Association se retrouve donc à la croisée de nombreux paradoxes, notamment avec le Conseil Départemental qui exige, tant dans le champ du handicap que dans celui de la protection de l'enfance soit de faire 10 % de plus pour conserver le même budget soit d'avoir un budget amputé de 10 % pour faire la même chose et cela, tout en maintenant une qualité semblable voire meilleure !

En ce qui concerne la prévention spécialisée, 2017 voit la fin de la médiation scolaire, avec un changement de paradigme conséquent de la part du Conseil Départemental : le renouvellement de ces missions par marchés publics.

C'est évidemment un rapport d'une nature très différente qui s'instaure avec l'autorité. Celle-ci nous met en concurrence potentielle avec des entreprises privées lucratives sur des missions plus sécuritaires, assorties de pénalités financières importantes en cas de non-respect des objectifs contractuels. C'est la raison pour laquelle l'ADSEA 06 a décidé de ne pas répondre.

Cette forme contractuelle pourrait s'étendre à d'autres domaines, comme la prévention spécialisée ou l'Unité Prévention Transport (UPT).

Cela pourrait amener l'Association, si elle souhaite conserver ou développer ces missions et dans la mesure où elles resteraient conformes à son objet social, à créer un cadre juridique et fiscal spécifique.

Les temps forts de 2017



Janvier - Février

- Participation de l'IME Les Terrasses à des sorties comme la « No Finish Line » à Monaco, le « Hand Ensemble » à Carros et le tournoi de Rugby à Monaco.
- Re conduite de l'action de lutte contre la radicalisation par le service ASP, avec les classes de 3ème des collèges de Grasse et Saint-Laurent-du-Var : projection du film « La Vague ».

Mars / Avril

- A l'initiative de la direction et des équipes encadrantes, l'IME le Moulin a accueilli Lutin, un chien médiateur qui apaise petits et grands.
- Participation du SESSAD 2 à la « Journée nationale du sport et du handicap » ; cette sortie a permis aux jeunes de découvrir des disciplines sportives adaptées.

Mai

- Solidarité avec l'Afrique : pour la seconde fois, l'ITEP La Luerna a cédé son bus aux villageois camerounais et le CEP La Nartassière a organisé avec les jeunes, l'opération « DES VELOS POUR L'AFRIQUE ».
- Organisation d'un séjour à Barcelone pour les résidents du Foyer Éclaté et en Camargue pour ceux du Foyer de Vie « Le Répit ».

Juin

- Inauguration des nouveaux bâtiments de l'ITEP La Luerna, en présence des partenaires de l'ADSEA 06.
- Organisation, par les éducateurs du SESSAD PRO Les Terrasses, d'une journée destinée aux jeunes, au lac de Saint Cassien.
- Spectacle de chant sur la scène de la MJC PICAUD au Cannet, entre les jeunes de l'IME Le Moulin et les enfants de l'école de la Bastière.

Les temps forts de 2017



Juillet - Août

- Organisation d'un séjour de 4 jours à Saint Martin de Vésubie par l'IME Val Paillon ; au programme : traversée des merveilles.
- Sortie des résidents du SESSAD Val Paillon à Aquasplash.
- 40 ans du Complexe EPIS : animations et festivités pour les résidents et salariés d'EPIS.

Septembre - Octobre

- Nomination d'une nouvelle équipe de direction au sein du Complexe Val Paillon.
- Réalisation d'un graph à la halte des Bosquets par les jeunes du service UPT, dans le cadre des travaux de modernisation de la ligne Cannes-Grasse (inauguration en décembre 2017).

Novembre

- Aménagement de dix parcelles de jardins familiaux à la demande de la mairie de Valbonne par le CAPTA.
- Création de la plateforme de service FE/SAVS et emménagement dans les nouveaux locaux de Paul Reboux à Nice.

Décembre

- Participation de l'IME le Moulin au projet de la commune de Biot : « Volets de Noel ».
- Sortie gratuite, financée par le Lions Club, au Luna Park, pour l'ensemble des établissements de l'ADSEA 06.
- Soirée associative à Acropolis pour la sortie officielle du nouveau projet associatif intitulé : **« L'énergie du passé, force de l'Avenir »**

Le pôle ENFANTS



Le pôle ENFANTS en situation de handicap mental & psychique

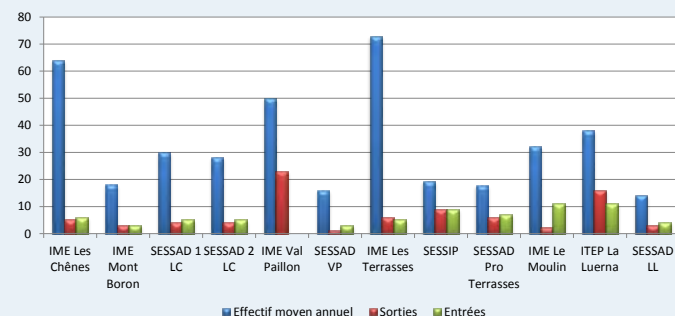
Les 421 places agréées au sein du Pôle Enfants de l'ADSEA 06 se répartissent ainsi :

- 255 places en IME (dont 73 en internat, 111 en semi-internat, 66 en externat, et 5 en Service d'Accueil Temporaire),
- 94 places en SESSAD,
- 52 places en ITEP (dont 35 en semi-internat, 3 en accueil temporaire et 14 en SESSAD),
- 20 places en SESSIP.

L'ensemble de ces places est réparti sur douze établissements et services.

Les établissements et services du Pôle Enfants de l'ADSEA 06 ont accueilli, en 2017, un nombre moyen annuel de 400 enfants et adolescents, âgés de 2 à 21 ans.

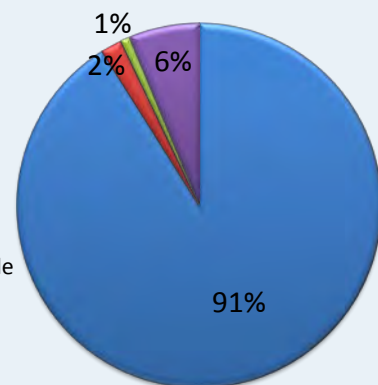
REPARTITION DES USAGERS ACCUEILLIS EN 2017



Les profils cliniques

EVENTAIL DES TROUBLES ET PATHOLOGIES DU PUBLIC ACCUEILLI codifié selon la CIM 10 (hors ITEP)

- Troubles mentaux et du comportement
- Maladies du système nerveux
- certaines affections dont l'origine se situe dans la période prénatale
- Malformations congénitales et anomalies chromosomiques



A noter que 90,86 % des enfants accueillis souffrent de troubles mentaux et du comportement et 6,18 % de malformations congénitales.



Bilan 2017

Actions d'ouverture des établissements et services sur l'environnement ou réalisées au sein des établissements et services :

- **Complexe Les Chênes** : exposition de dessins à l'Espace Magnan, journée sportive au CREPS de Boulouris, sensibilisation à l'environnement et passage du permis piéton pour les jeunes des **Chênes** ; activité équitation, parrainage sportif « toi+moi » ; Pour le **Mont Boron** : partenariat avec l'association Théodora qui fait intervenir des clowns tous les 15 jours; ateliers percussions et d'expression musicale, participation à un groupe de paroles « Adolescentes » en partenariat avec un SESSAD extérieur, mini séjour dans l'arrière pays pour le **SESSAD 1** ; participation à la « Journée nationale du sport et du handicap », partenariat avec le musée Matisse et le centre de découverte du milieu marin pour le **SESSAD 2** ;

- **Complexe les Terrasses** : participation à la « No Finish Line » et tournoi de rugby à Monaco, séjours à St-Aygulf, Hyères, Beuil-Les-Launes, Rians et Agay pour l'**IME** ; exposition d'œuvres au Musée Matisse et réalisation d'un jardin potager biologique au **SESSIP** ; pour le **SESSAD Pro**, sortie au lac de Saint Cassien, participation au spectacle de l'humoriste DJAL et participation de 4 adolescents à la Matinale « Emplois et Handicaps » venus relater leur parcours et projet d'insertion professionnelle ;

- **Complexe de Sophia (IME)** : augmentation de l'activité de l'IME de 50 % à la suite de l'intégration, par regroupement partiel, de 10 jeunes supplémentaires en provenance de l'IME Val Paillon, rencontres chantantes entre les jeunes de l'IME et une classe de CE2- école de la Bastière au Cannet, séjour à Saint Véran dans la région du Queyras (pique-nique et marche sur le col de la Bonnette);

- **Complexe Val Paillon** : nomination en septembre, d'une nouvelle équipe de direction, séjour à Paris (découverte des métiers), à Manteyer (découverte des activités agricoles et des paysages de montagne), à La Seyne sur mer (activité dans le littoral méditerranéen) et à Fréjus (découverte d'activités aquatiques).

Bilan du plan d'action en lien avec la démarche qualité :

- **Complexe Les Chênes** : harmonisation du dossier de l'enfant, création d'une plaquette de présentation du CVS transmise aux familles, recrutement d'une éducatrice et d'un psychologue, formation à destination des personnels dans le champ de l'autisme, aménagement et acquisition de matériel adapté ;

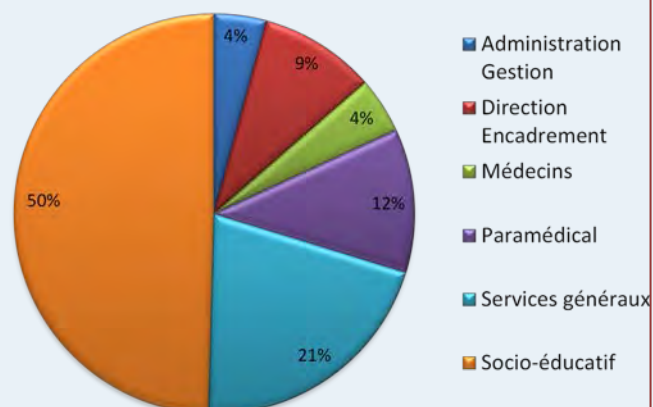
- **Complexe Les Terrasses** : développement de compétences en matière de prise en charge de l'autisme, mise en place d'un groupe de recherche autisme composé de l'équipe pluridisciplinaire, achat de tablettes et équipement en logiciels spécifiques, en lien avec le CRA, formation à destination des personnels sur les approches type Snoezelen ;

- **Complexe de Sophia (IME)** : mise en place d'actions correctives à la suite de l'enquête de satisfaction auprès des publics et de leurs familles, recueil des incidents ou faits saillants qui se produisent dans l'établissement, réactualisation du projet d'établissement à la suite de l'ouverture de 10 places d'accueil supplémentaires, recrutement d'un médecin généraliste et d'aides soignantes et mise en place de régimes alimentaires spécifiques auprès de certains jeunes ;

- **Complexe Val Paillon** : communication du projet d'établissement aux familles et professionnels, rédaction et transmission à l'ARS de nouvelles fiches de poste de l'équipe de direction, modification de l'organigramme, en lien avec l'agrément, mise en place d'une réunion de coordination médicale et thérapeutique par semaine.

LES MOYENS HUMAINS

Le personnel des établissements et services du Pôle ENFANTS représente 353 personnes soit 57,03% des effectifs de l'ADSEA 06





Concernant plus précisément l'ITEP La Luerna :

Profil clinique des usagers de l'ITEP en accueil de jour :

- 44% troubles mixtes et émotionnels
- 24% troubles schizotypiques
- 22% personnalités émotionnellement labile
- 10% troubles des conduites avec dépression

Profil clinique des usagers de l'ITEP en SESSAD :

- 33,33% troubles mixtes et émotionnels
- 33,33% personnalités émotionnellement labile
- 11% TED
- 16,68% troubles névrotiques, anxieux, oppositionnels



On constate une légère aggravation des pathologies par rapport à l'année N-1.

Bilan 2017 :

- présentation du blog « Les recettes de la LULU », lors de la 2ème édition des ADSE'Act,
- poursuite de la coopération avec l'ITEP Vosgelade,
- fin de l'expérimentation ITEP : aboutissement de plusieurs années d'actions/recherches sur la fluidité des parcours,
- rencontre avec l'Education Nationale pour réactualiser la convention de partenariat sur la base du projet pédagogique de l'ITEP pour les trois ans à venir,
- inauguration des nouveaux bâtiments après trois années de travaux.

Bilan du plan d'action en lien avec la démarche qualité :

- accompagnement thérapeutique (atelier cognitif, atelier groupe de parole, atelier bien-être),
- accompagnement à l'inclusion scolaire (mise en place de projets personnalisés de scolarisation des élèves),
- accompagnement à l'inclusion professionnelle ordinaire ou adaptée (mise en stage),
- proposition d'ateliers techniques (menuiserie, maintenance des bâtiments/espace verts, cuisine),
- accompagnement à l'apprentissage aux activités sociales et de loisirs par le sport (pratique du tennis – convention TC Gorbella ; piscine municipale ; judo en sport adapté), l'art et la culture (atelier musique, visites de l'opéra, de la médiathèque, de certains parcs, du Musée Océanographique), l'enseignement préprofessionnel (visites d'ESAT, création d'un atelier cuisine) la santé (prévention de l'addiction au numérique, en partenariat avec l'association « Bulle » et la ville de Nice), les séjours (séjour sur les îles de Lérins).

Le pôle ADULTES



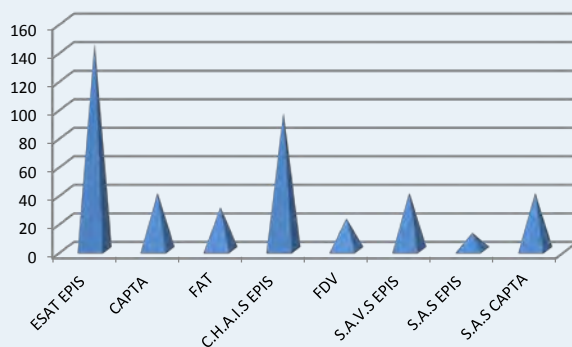
Le pôle ADULTES en situation de handicap mental & psychique

Les 425 places agréées au sein du Pôle Adultes de l'ADSEA 06 se répartissent au sein de plusieurs établissements et services : 2 ESAT, 1 F.A.T, 2 S.A.S, 1 C.H.A.I.S, 1 SAVS et 1 FDV :

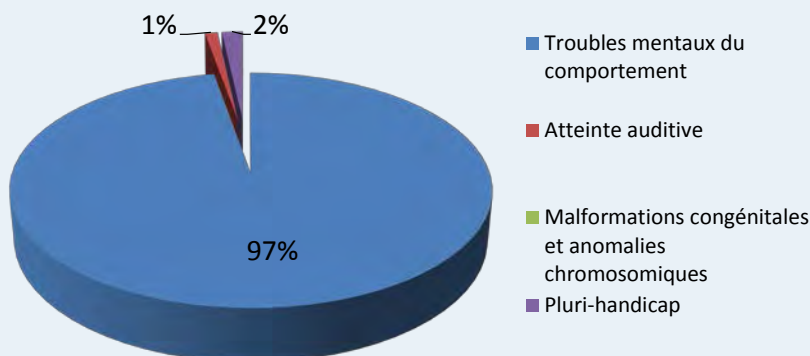
- ESAT : 145 places au Complexe EPIS et 40 places d'ESAT semi-productif au CAPTA
- 96 places en Centre d'Habitat, d'Accompagnement et d'Intégration Sociale (C.H.A.I.S.) et Foyer Éclaté,
- 40 places en Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S. EPIS),
- 30 places en Foyer d'Adaptation au Travail (F.A.T.)
- 52 places en Service d'Accompagnement Spécialisé (S.A.S) : 12 places à EPIS et 40 au CAPTA,
- 22 places en Foyer de Vie.

Les établissements et services du Pôle Adultes de l'ADSEA 06 ont accueilli, en 2017, un nombre moyen annuel de 384 usagers, âgés de 18 à 65 ans et plus.

REPARTITION DES USAGERS ACCUEILLIS EN 2017



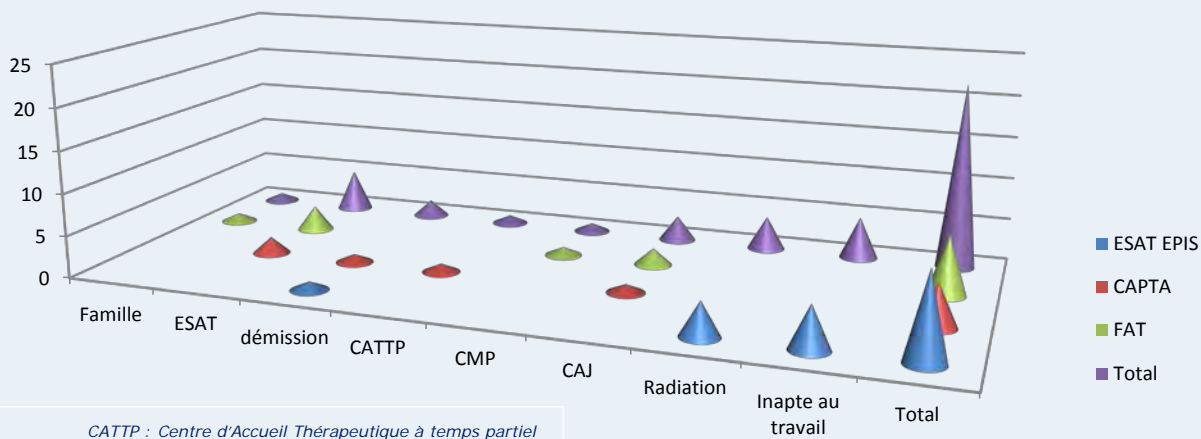
Les profils cliniques





Sorties et orientations

En 2017, 22 personnes au total ont quitté les effectifs de l'ADSEA 06 : 10 de l'ESAT EPIS, 5 du CAPTA et 7 du FAT selon la répartition ci-contre :



CATTTP : Centre d'Accueil Thérapeutique à temps partiel

Bilan 2017

Les faits marquants de l'année 2017 pour le Pôle Adultes :

- **Complexe EPIS** : création de la plateforme de service à domicile Foyer Éclaté/SAVS et emménagement dans les nouveaux locaux situés à Nice Riquier ; journée « Portes ouvertes » pour les 40 ans du Complexe ; accueil d'une nouvelle équipe de direction au Centre d'habitat ; activités du Complexe ; *accompagnement personnalisé* (apprentissage de l'outil informatique, travail sur des fiches individuelles en rapport avec les difficultés de chacun : fiche de route pour se repérer dans l'établissement...), *inclusion sociale* (mini séjours à Barcelone et en Camargue, participation au « Festival des jardins » à Menton, au spectacle « Au fil de l'autre », activités sportives extérieures « On dit cap », « Hand ensemble », « Handi voile », « No finish line », activités fitness pour 4 ouvriers au stade Jean Bouin...); *activités extérieures* : obtention du marché de la cantine scolaire de la mairie de Cantaron, travail dans le cadre de prestations en entreprise (ENEDIS, ARKOPHARMA,...)

- **Complexe de Sophia** : **FAT** : activités occupationnelles, socio-éducatives et professionnelles (manifestation « Tous ensemble », visite culturelle sur l'île Sainte Marguerite, fête des voisins, sortie sur le bateau « SOS Grand bleu » financée par KIWANIS) ; **CAPTA** : entretien des espaces verts du complexe, aménagement de jardins familiaux pour la ville de Biot, création d'un abri personnalisé, décoration de Noël à l'Hôtel Fairmont Monaco...

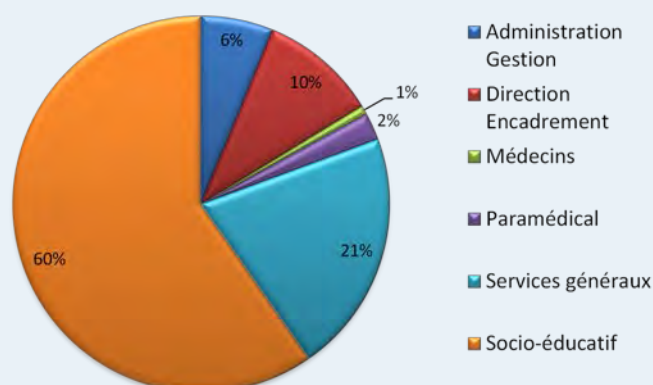
Bilan du plan d'action en lien avec la démarche qualité :

- **Complexe EPIS** : organisation d'un atelier de prévention de la chute, en partenariat avec le Conseil Départemental, pour le Foyer de Vie le Répit ; création d'un recueil de procédures à l'ESAT, création d'une grille sur la dépendance et réélection des membres du CVS pour le CHAIS ; réalisation d'une étude bibliographique sur des protocoles concernant la démarche de bientraitance pour le SAVS et réalisation d'une plaquette conjointe aux deux services à domicile de l'ADSEA 06.

- **Complexe de Sophia** : adaptation des signalétiques, conception d'une enquête annuelle de satisfaction et élaboration d'un film de présentation de la structure pour le CAPTA, organisation de formations pour les usagers sur la prévention des risques liés à la santé et la sexualité et création de fiches d'évaluation pour chaque activité proposée par le FAT.

LES MOYENS HUMAINS

Le personnel des établissements et services du Pôle ADULTES représente 129 personnes soit 20,84% des effectifs de l'ADSEA 06





L'activité commerciale des ESAT

Bilan 2017 ESAT EPIS

En 2017, le Complexe EPIS avait rendez-vous avec l'histoire, avec ses 40 ans d'histoire !

Cet anniversaire a été l'occasion, le lundi 19 décembre, d'ouvrir les portes de l'E.S.A.T. aux différents partenaires (institutions et entreprises), mais aussi aux parents des ouvriers et autres personnes curieuses de découvrir l'activité réalisée par les ouvriers dans les différents ateliers et services qui composent l'E.S.A.T.EPIS.

Près d'une centaine de personnes ont répondu à l'invitation. Les questions furent nombreuses, les remarques abondantes, sur la technicité et le savoir-faire déployés par les travailleurs pour répondre aux attentes des différents donneurs d'ordres.

Au sein de l'ESAT EPIS, les travailleurs en situation de handicap mental ou psychique :

- bénéficient de véritables formations professionnelles,
- conduisent des véhicules de l'établissement, et des engins de chantier, pour lesquels ils ont obtenu le permis,
- se rendent de façon autonome, avec un véhicule de l'établissement, jusqu'à la technopôle de Sophia Antipolis pour assurer, seuls, sans encadrement de proximité, les permanences de la conciergerie « Merci Oscar »,
- réalisent des travaux complexes, qui nécessitent de réels savoir-faire et compétences, (des tee-shirts pour le Musée du Louvre, par exemple),
- se rendent de plus en plus nombreux en entreprise pour travailler (l'entreprise de conditionnement de produits parapharmaceutiques à Carros, la restauration scolaire de la commune de Cantaron) et pour cela, ils sont même prêts à modifier, aménager leurs horaires de travail.

Même si l'ESAT EPIS veille à garder des travaux de réalisation simples pour ceux qui sont les plus en difficultés et qui ne peuvent se rendre en entreprise ; Il poursuit ses réflexions pour trouver de nouveaux chantiers, de nouveaux travaux, qui correspondent aux capacités de chacun, à leurs souhaits de progresser.

Atelier Espaces Verts

Renouvellement du marché annuel d'entretien de deux parcs du Conseil départemental et du contrat d'entretien des sites de VIRBAC à Carros. Un nouveau contrat avec la société NEOLIVE située à Saint-Jeannet (10 oliveraies). Le résultat 2017 de cet atelier est positif.

Atelier Cuisine

Résultat 2017 positif. L'ESAT EPIS a obtenu le marché de la cantine scolaire de la mairie de Cantaron (70 repas, 4 fois/semaine). Un investissement important a été réalisé au self de la cafétéria d'EPIS, avec le remplacement de l'intégralité de l'ameublement.

Atelier Conditionnement

2017 aura été marquée par une nette reprise de l'activité, avec le retour de produits à conditionner, la mise sous film rétractable, l'assemblage.





Atelier Bois

Une belle performance de l'atelier en 2017, avec la conception et la fabrication d'un chalet de 19m², en ossature bois, pour un stand de la Foire de Nice.

Atelier de montage

L'atelier retrouve enfin une charge de travail régulière et un équilibre financier, après quatre années de déficit, grâce aux montages de produits, supports de crémaillères, réducteurs et fin de course.

Atelier EPIS DIFFUSION

Pour sa dernière année d'activité, l'activité a continué à chuter même si elle se termine sur un résultat positif, lié en partie, à la mise en place de la vente hors catalogue.

Atelier Impression

Pôle sérigraphie : reconduction des marchés CARI FAYAT et JEUX DE SOPHIA ; maintien sur 2017, des moyens volumes (2000 à 3000 pièces).



Pôle confection/couture : maintien de l'activité en 2017 avec un client historique, le Musée du Louvre, qui a confié à l'atelier, la confection de 700 pièces.

L'année 2017 montre que les démarches commerciales d'aujourd'hui ne suffisent plus pour maintenir de bons résultats. Pour redynamiser l'activité, l'ESAT EPIS doit redoubler d'efforts, tant sur la présence, la technicité, la réactivité, le prix que l'innovation et surtout, sur les outils de communication (site e-commerce).



Bilan 2017 CAPTA

Les activités réalisées en 2017 ont été dans la continuité de celles de 2016. Le CAPTA réalise toujours l'entretien des espaces verts de l'IME le Moulin et des parties communes du Complexe. Les équipes de travailleurs handicapés, en partenariat avec les usagers du FAT, réalisent l'entretien des parties limitrophes du Complexe en forêt, afin de répondre à l'obligation de débroussaillage. Ces travaux se font en lien direct avec les personnels de l'ONF. Les constructions de structures en bois sur mesure et personnalisées se sont poursuivies.



Le CAPTA a répondu à un appel à marché avec la mairie de Valbonne pour l'aménagement d'espaces communaux en jardins familiaux. Le marché obtenu, les équipes de travailleurs ont réalisé cinq abris doubles pour les dix lots concernés et construit environ 140 mètres de barrières en bois ainsi que les dix portillons d'accès aux différents lots.



L'activité de petit conditionnement, mise en place depuis septembre 2014, se poursuit. Ce type d'activité apporte une réponse à des travailleurs handicapés en état de fatigue momentanée ou plus durable. D'autres activités de conditionnement sont réalisées, notamment avec l'un de nos fournisseurs en matériels d'arrosage automatique.



De nouveaux donneurs d'ouvrages, issus principalement du secteur privé, ont contacté le CAPTA, pour effectuer des réalisations personnalisées en espaces verts, ou nous ont sollicités principalement pour agrémenter leurs manifestations de décors.



Les démarches commerciales effectuées ont permis à l'activité espaces verts de réaliser des chantiers sur la région biotoise. Cet atelier est toujours sollicité pour réaliser des travaux spécifiques mais également des demandes de contrats d'entretiens annuels (particuliers, copropriétés, maisons de retraite, entreprises).

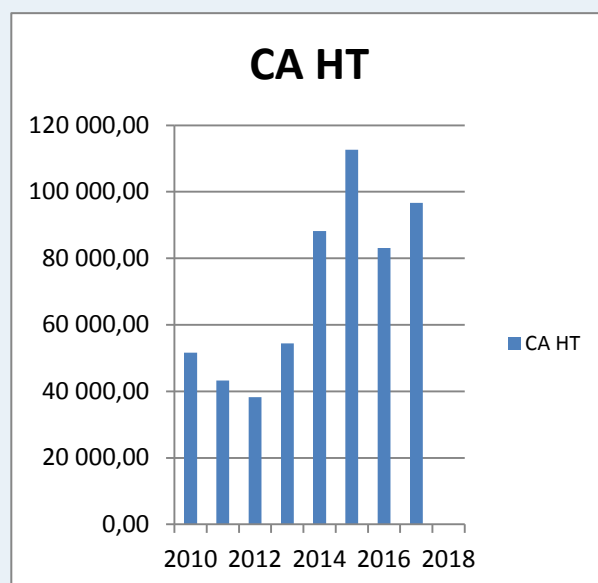




En 2017, le CAPTA a conclu, avec des particuliers, trois contrats supplémentaires qui sont venus en remplacement de contrats résiliés pour cause d'éloignement. Dans le secteur des espaces verts, la demande en devis ou contrats d'entretien est toujours constante. De plus, ces travaux restent particulièrement adaptés à certains de nos travailleurs.

Enfin, plusieurs prestations "Fête foraine" ont été réalisées, au casino Terrazur, en extérieur à la MAS de Canta Galet pour l'ADAPEI, à l'hôtel Fairmont à Monaco pour le fond social de cet établissement, ainsi que dans l'entreprise Toyota, à Sophia Antipolis. Nous travaillons toujours en tant que prestataire d'une société d'événementiel. Cette société a fait appel au CAPTA pour monter et animer nos stands de fête foraine, pour le compte du comité d'entreprise du ministère des finances à l'hippodrome de Cagnes sur Mer et pour le Family Day d'Amadeus, sur l'ancien site de Texas Instruments, à Villeneuve Loubet, aux Galeries Lafayette à Cap 3000 ainsi que pour des événements privés à Monaco. D'autres activités de production d'abris de jardins en bois, chalets et de prestations diverses sont toujours réalisées.

Le chiffre d'affaire réalisé par les activités de production du CAPTA en 2017, est de 91 731 €, pour un excédent de 2 212 €. Sur cet excédent, ont été prélevés 2 000 € afin d'acheter des chèques cadeaux pour les travailleurs handicapés. Chacun d'entre eux a pu ainsi percevoir des bons cadeaux d'une valeur de 50€.



Le pôle SOCIAL



Le pôle SOCIAL (adolescents et jeunes adultes en difficulté sociale)

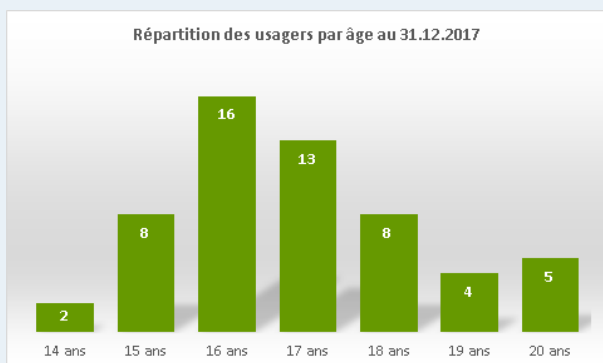
Le public du Pôle Social présente des caractéristiques communes mais les établissements et services qui le composent ont des modes d'activité très différents.

• **CEP La Nartassière** : 65 places agréées

Dispositif unique et incontournable dans le sud-est, il se compose d'un service éducatif de 54 places d'internat, de 5 places de PAD (Placement à Domicile) et 6 places de SAJ (Service Accueil de Jour).

Le CEP La Nartassière dispose d'un service d'insertion professionnelle (enseignement général et scolaire) et propose des formations spécifiques (ateliers mécanique auto/moto, peinture carrosserie, cuisine et service en salle, snack, espaces verts).

REPARTITION DES USAGERS DU CEP LA NARTASSIERE ACCUEILLIS EN 2017

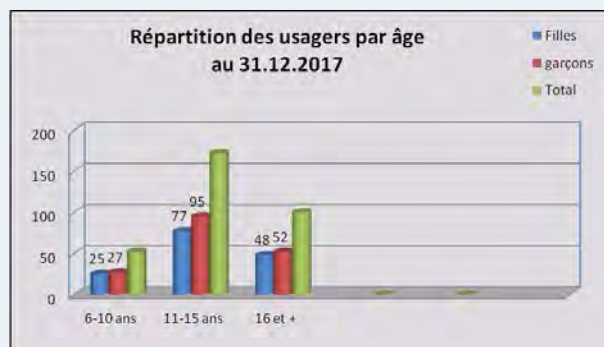


• **Service de Prévention**

✿ ASP (Service d'Action Sociale Préventive) intervenant sur deux territoires :

- territoire Nice Ouest,
- territoire de Grasse-Valbonne.

REPARTITION 2017 DES USAGERS PAR AGE (territoire Nice Ouest)





✿ UPT (Unité Prévention Transport) : l'activité du service, dont la mission est la prévention de comportements incivils par des interventions éducatives, s'exerce sur les lignes SNCF TER-PACA Nice-Cannes, Cannes-Grasse et Nice-Tende.

8 634 jeunes en contact avec l'équipe UPT dont 264 pour des actions individualisées.

✿ ACP (Actions Complémentaires de Prévention) : 3 personnels (éducatrice spécialisée, surveillant de nuit, moniteur éducateur en cours d'emploi) contribuent au projet éducatif de l'Internat Relais à Saint-Dalmas de Tende.

31 élèves ont été accueillis à l'Internat Relais en 2017, pour une capacité d'accueil moyenne de 13 jeunes.

Bilan 2017

CEP La Nartassière :

- ouverture vers l'extérieur (partenariat PMI, BPDJ de la gendarmerie : remise en état des extérieurs de la gendarmerie de Nice Ouest, fresque géante à la gare du Cannet en lien avec l'UPT...),
- moments de convivialité collective (fête de fin d'année, remise des diplômes, organisation de séjours : sortie à Vésuvia, sorties sportives - tournoi Fer Play au gymnase de Mouans-Sartoux, sortie au ski...),
- obligation de mise aux normes accessibilité de toutes les structures,
- réécriture du projet d'établissement.

Services de Prévention :

ASP :

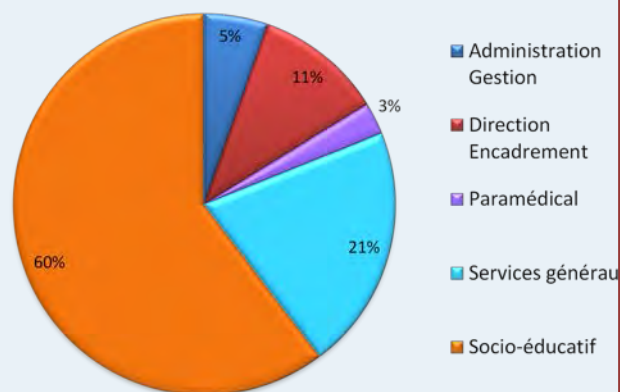
- action de lutte contre la radicalisation sur le secteur de Nice-Grasse (collèges), avec une projection-débat animée par un sociologue, en présence des éducateurs et médiateurs associés à la démarche (280 élèves de 3ème),
- réalisation d'un kit pédagogique de lutte contre la radicalisation mis à disposition des collèges et associations du département,
- création d'un nouveau secteur, celui du « Point du jour » à Saint-Laurent-du-Var,
- extension des tranches d'âges des publics concernés par la prévention spécialisée : elles passent de 6-16 ans à 6-20 ans,
- médiation scolaire « décorrelée » de la prévention spécialisée début 2017 et arrêt de la médiation à la rentrée 2017/2018, pour des raisons d'appel aux marchés publics du dispositif médiation scolaire.

ACP :

- en coopération avec l'équipe de l'UPT, l'éducatrice de l'IR a réalisé différents ateliers ludiques et pédagogiques à destination des élèves : cirque, sorties musées, visite de la gare de Nice, journée inter-collèges du réseau Roya Bévéra, projet recyclage, culturel et d'expression.

LES MOYENS HUMAINS

Le personnel des établissements et services du pôle SOCIAL représente 116 personnes soit 17,93 % des effectifs de l'ADSEA 06.



UPT :

- durant l'année 2017, 9 journées d'intervention en milieu scolaire ont permis de toucher 172 jeunes au sein de plusieurs établissements,
- 15 programmes d'actions en gare ont permis de toucher 610 usagers du TER (prévention fraude, incivilités, santé...),
- tournoi de foot jeunes UPT-CEP-ITEP-SNCF : favoriser le lien de proximité entre les jeunes et les agents de la SNCF,
- projet Graph' et fresque en gare des Bosquets au Cannet et à Grasse.

Bilan du plan d'action en lien avec la démarche qualité :

- CEP La Nartassière : formation aux gestes éducatifs en cas d'actes de violence, ouvertures à l'extérieur (camps, stages pro, stages de découvertes...) travail avec les jeunes sur les notions de respect et citoyenneté, questionnaire de satisfaction,
- Service de prévention : Projet ASP/UPT groupe « Vivre ensemble », actualisation de la « Charte de bonnes pratiques avec les collèges de la Roya, réactivation de la page Facebook UPT NCG institutionnel, action de formation sur la coordination de parcours et de projets personnalisés.



La démarche qualité

La démarche d'Amélioration Continue de la Qualité

Placée sous l'autorité directe du Directeur Général, le département d'Amélioration Continue de la Qualité de l'ADSEA 06 (DACQ) créé en 2010, s'est inscrit en 2017 dans une réflexion de réorganisation. L'écriture du nouveau Projet Associatif, la signature des CPOM, les nouvelles obligations en matière de CNIL (Commission Nationale de l'informatique et des libertés) et les nouveaux enjeux liés aux NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) replacent le département Qualité au cœur des évolutions de l'association.

Les coordinateurs qualité ont poursuivi pour l'ensemble des établissements de l'Association, le développement transversal des outils associatifs et le suivi des Plans d'Actions relatifs à l'Amélioration de la Qualité des prestations délivrées aux usagers.

La démarche est relayée dans chaque

établissement par le référent qualité qui, sous

couvert de sa direction, en assure la mise en œuvre et le suivi auprès des équipes.

Le DACQ a poursuivi en 2017, sa mission d'amélioration des pratiques professionnelles au service des usagers au travers de cinq objectifs prioritaires :

- réorganiser le département, compte tenu des nouvelles obligations CNIL et des nouveaux enjeux liés aux NTIC et au droit d'accès à l'information,
- élaborer d'un nouvel outil plan d'action, version 3.2, qui permettra une optimisation de la réponse technique au suivi de la qualité dans les établissements et services,
- assurer la continuité du suivi des plans d'action 2014-2018 en collaboration avec les directions d'établissements,
- initier la mise en place d'un Plan d'Action Qualité Globale,
- assurer une veille documentaire et réglementaire du processus d'évaluation des établissements et services.

Réorganisation du département compte tenu des nouvelles obligations CNIL et des nouveaux enjeux liés aux NTIC et au droit d'accès à l'information



Le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) entrera en vigueur le 25 mai 2018. Cette réglementation européenne sera transposée dans la nouvelle loi « Informatique et liberté » et imposera, à compter de cette date, la nomination d'un Délégué à la Protection des Données (DPD) pour notre association.



Élaboration d'un nouvel outil plan d'action 3.2 qui permettra une optimisation de la réponse technique au suivi de la qualité dans les établissements et services

- créer un nouvel outil Plan d'Action (version 3.2) permettant d'avoir une vue d'ensemble et transversale de chaque Complexe, aussi bien à partir d'une structure que d'une thématique, à l'origine du plan (évaluation interne, évaluation externe, CPOM...),
- mettre en place l'organisation afférente à la gestion de ce nouvel outil dans chaque Complexe.

Suivi des Plans d'action 2014-2018 en collaboration avec les directions d'établissements

- apporter une aide technique et un suivi dans l'organisation de la démarche qualité au sein des établissements,
- accompagner les directeurs et chefs de service dans l'utilisation du nouvel outil de suivi du plan d'action.

Mise en place d'un Plan d'Action Qualité Globale

- initier la mise en place de tableaux de bord pour chaque Complexe, organisés autour de grandes thématiques : droits de l'utilisateur, RH, moyens généraux, gestion financière.

Assurer une veille documentaire et réglementaire du processus d'évaluation des établissements et services

- élaborer, suivre et mettre à jour un calendrier général pluriannuel des évaluations internes et externes de tous les établissements et services,
- organiser une veille juridico-technique autour de l'utilisateur,
- assurer un appui à la démarche qualité générale des établissements et services.

Perspectives 2018

- organiser, suivre et finaliser la réalisation des évaluations internes et externes de l'ensemble des établissements ;
- poursuivre la réflexion sur le Système Global d'Information Associatif,
- reconduire les missions en cours :
 - o assurer le suivi des plans d'action dans les établissements,
 - o actualiser le Plan d'Action Qualité Globale,
 - o participer aux COPIL en lien avec la démarche qualité,
 - o participer à la veille documentaire autour de l'utilisateur en lien avec la démarche qualité.

Les partenariats



Depuis longtemps, l'ADSEA 06 a compris la nécessité de travailler à « plusieurs et ensemble », en intra et extra muros, afin de conjuguer les différents dispositifs au service du projet d'accompagnement de la personne. Afin d'illustrer les différents réseaux, les principaux partenaires ont été listés ci-dessous (liste non-exhaustive)

Partenaires institutionnels et financiers

- Etat : directions centrales et services déconcentrés,
- Agence Régionale de Santé PACA (Délégation départementale 06),
- collectivités territoriales : région PACA, Conseil départemental 06 (et ses différents services), métropole, communauté de communes et communes
- MDPH,
- SNCF,
- tribunaux pour enfants,
- banques et organismes financiers,
- Caisse des dépôts et consignations,
- Action logement.



Partenaires publics

- Inspection du Travail,
- Médecine du Travail,
- CAF,
- CARSAT,
- gendarmeries, commissariats.

Partenaires éducatifs, associatifs, sportifs & culturels

- Education Nationale, centres de formation,
- clubs sportifs, culturels, Rotary, Lions Club, Kiwanis
- associations à but non lucratif, humanitaires

Réseaux professionnels

- UNIOPSS / URIOPSS
- FEHAP
- CREAM
- NEXEM
- AIRe
- Sophia Club Entreprises



Partenaires sanitaire, social & médico-social

- hôpitaux, CHU, services psychiatriques,
- médecins, infirmiers, thérapeutes, paramédicaux, CMP,
- pôle emploi,
- missions locales,
- CRA (Centre Ressources Autisme),
- CPAM.

Partenaires économiques

- entreprises, artisans (terrain de stages, taxe d'apprentissage),
- services d'aide à domicile.

Mécénat

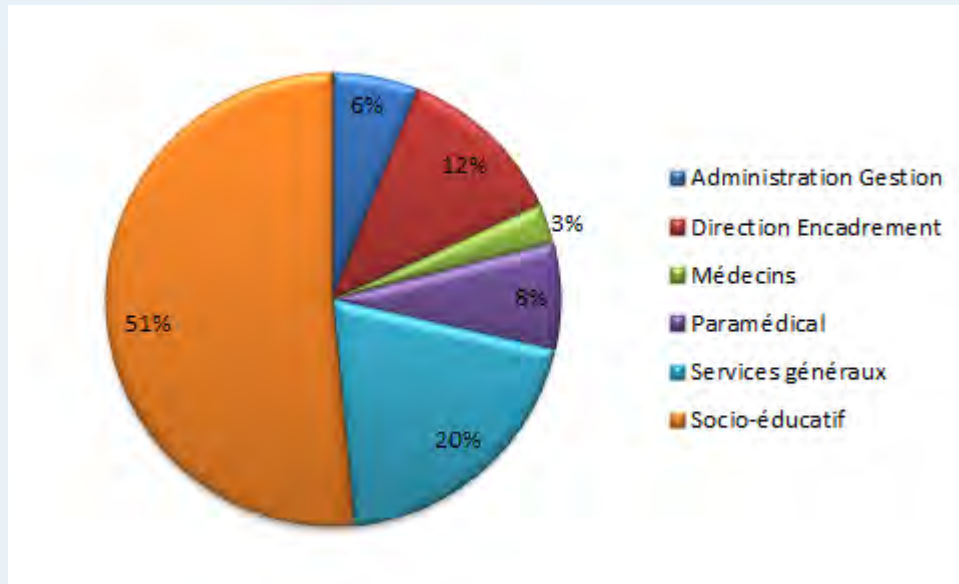
- fondations, entreprises locales...

Sans oublier les partenariats, échanges et le soutien des familles, représentants légaux et organismes de tutelle, incontournables dans l'accompagnement et les projets personnalisés des personnes accueillies.

Les Ressources Humaines

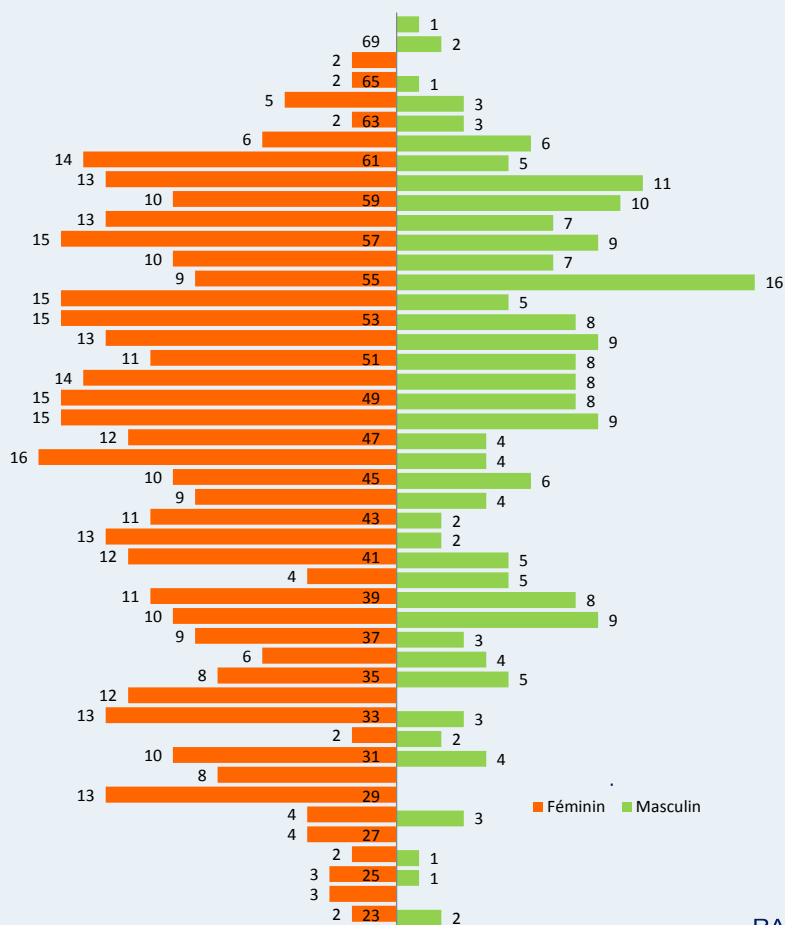
Stabilité des effectifs

L'effectif de l'ADSEA 06 reste stable, même si l'on peut remarquer une légère baisse au 31/12/2017. La part du personnel éducatif et social représente toujours la moitié du personnel de l'Association (51 %).



Rapport de situation comparée

Pyramide des âges au 31/12/2017



La répartition femmes/hommes demeure inchangée, l'effectif associatif reste très féminisé (66 % de femmes).

En ce qui concerne la répartition par tranches d'âges, on note une part importante de l'effectif âgé de plus de 46 ans, près de 60 %, tout particulièrement au sein de la filière éducative et sociale.



2ème anniversaire des coordinatrices RH : un travail sur un mode collaboratif

En septembre 2017, l'Association a fêté le 2ème anniversaire de la création de la fonction des coordinatrices RH dans les établissements. A cette occasion, chacune d'elle a présenté les travaux menés par ce collectif de travail associatif. Il a été mis l'accent sur l'apport de fluidité dans le fonctionnement et les relations entre le Siège Social et les établissements et entre les établissements que cette nouvelle organisation a généré.

Par ailleurs, le travail en sous-groupe a porté notamment sur les thématiques suivantes :

→ Le déploiement de la paie en établissement : ouverture du logiciel de paie-RH

Les objectifs de la démarche étaient les suivants :

- une meilleure réactivité : partage immédiat de l'information entre le Siège et les établissements,
- la modernisation de la paie : numérisation, dématérialisation des supports,
- l'accessibilité de l'information,
- la sécurisation,
- la mise en œuvre de la déclaration sociale nominative (DSN).

→ le développement d'un espace partagé RH – création d'outils collaboratifs

Dès l'origine, la nécessité de créer un espace commun et collaboratif entre les services RH du Siège Social et ceux des établissements a émergé.

Cet espace commun, constitué d'une base documentaire et de travaux communs RH, a été développé et enrichi.

En effet, toutes les procédures RH existantes dans l'Association y ont été répertoriées, ordonnées et rendues accessibles à toutes les personnes concernées (toutes les matrices et modèles à jour classés par thèmes, notes techniques...).

Par ailleurs, les travaux communs RH ont également été développés et enrichis : création de tableaux communs, alimentés par l'ensemble des établissements (chrono associatif de suivi des CDD, suivi des salariés à temps partiel, suivi des entretiens professionnels, suivi des stagiaires...), permettant d'avoir une vision d'ensemble immédiate.

La professionnalisation du recrutement et de l'intégration des nouveaux salariés



La décision de recruter est un acte important, un facteur clé de réussite qui permet à l'Association de répondre à ses besoins en compétences. La maîtrise des principales étapes d'un recrutement est donc indispensable pour trouver le bon candidat.

Afin de professionnaliser et sécuriser toutes les étapes du recrutement, l'Association a organisé une formation relative au recrutement, à destination des managers au début de l'année 2017.

Cette formation associative et transversale a permis de former l'ensemble des managers de l'Association, de les sensibiliser aux enjeux du recrutement, aux bonnes pratiques et surtout de leur donner une boîte à outils.

Cette formation a été l'occasion de présenter aux participants les procédures associatives relatives au recrutement et à l'intégration des nouveaux salariés à l'ADSEA 06.



La Formation Professionnelle continue – Les orientations triennales et la création d'une liste d'attente complémentaire au Plan de formation initial

Comme le permet la loi de réforme de la formation professionnelle du 5 mars 2014 et afin de permettre une meilleure anticipation des besoins de l'Association, apporter une réponse plus appropriée et adaptée à l'évolution des publics et une meilleure optimisation de l'investissement financier engagé au titre de la formation, les orientations de la formation professionnelle ont été définies sur trois ans pour les années 2017-2019.

Dans ses orientations, l'ADSEA 06 s'est engagée à favoriser :

- la mise en œuvre de formations collectives inter ou intra-établissement,
- la mise en œuvre de formations internes ;
- l'optimisation des dispositifs de financement des formations diplômantes,
- l'inscription prioritaire sur le plan de formation d'actions éligibles au co-financement de l'OPCA,
- l'inscription prioritaire sur la formation au titre du budget d'établissement (dit « perfectionnement ») d'actions de formation qui, bien qu'imputables au titre du plan, ne sont pas éligibles au co-financement de l'OPCA (exemple : colloques, analyse des pratiques,...).

En 2017, l'ADSEA 06 a signé une nouvelle convention de services sur mesure auprès de l'OPCA (Unifaf).

Dans ce cadre, l'ADSEA 06 a maintenu son versement complémentaire à hauteur de 0.30 % de la masse salariale, ce qui constitue un levier important pour la mise en œuvre co-financements par Unifaf et la sécurisation financière du Plan de formation. Ce niveau d'investissement marque la volonté de l'Association de faire de la formation un axe central de sa politique en matière de Ressources Humaines.

Dans cet esprit et afin d'anticiper les conséquences d'éventuelles annulations de formations ou de l'octroi de co-financements et pour améliorer la réactivité et la fluidité dans la gestion des dossiers de formation, une liste d'attente complémentaire au plan de formation initial a été créée.

Le bilan de cette nouvelle gestion du plan de formation est plutôt positif puisque l'ensemble du plan initial, ainsi que la liste d'attente complémentaire et même au-delà, ont été financés.

Quelques éléments chiffrés : en 2017, 263 salariés ont été formés au titre du Plan de formation dont 24 au titre d'une formation certifiante ou diplômante (soit + 45 %).

Il convient de souligner que la part des femmes ayant suivi une formation dans le cadre du Plan de formation est la même que celle de l'ensemble des salariés (55 %) ce qui confirme un accès sans difficultés des femmes à la formation.

Les salariés seniors ne sont pas discriminés non plus puisqu'ils ont été 44 % à suivre au moins une action de formation en 2017.

REPARTITION DU NOMBRE D'HEURES DE FORMATION TOUT DISPOSITIF CONFONDU (formation professionnelle + budget établissement)

Actions de formation de toute nature par pôle d'activité, en heures de formation	Heures
<i>Pôle Handicap Mental et psychique ENFANTS</i>	6 505 h
<i>Pôle Handicap Mental et psychique ADULTES</i>	2 446 h
<i>Pôle Adolescents et jeunes adultes en difficulté</i>	5 570 h
<i>Siège Social</i>	602 h



BILAN MUTUELLE 2017 – Un régime proche de l'équilibre

Les taux de cotisations à la mutuelle de l'année 2016 ont été maintenus pour l'année 2017.

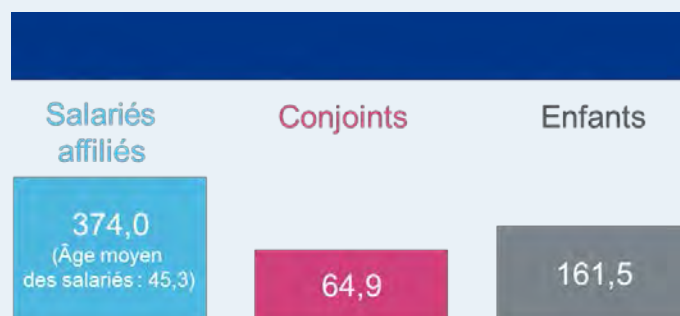
Régime de base Salarié	Régime de base Ayants-droit	Surcomplémentaire Salarié + ayants-droit
<p>Taux de cotisation : Salarié seul : 1.752% PSS soit 57.27 €/mois</p> <p>Appel association</p>	<p>Taux de cotisation Conjoint : 1.85% PSS soit 60.48 €/mois</p> <p>Taux de cotisation Enfant : 0.86% PSS soit 28,11 €/mois (Gratuité à compter du 3^{ème} enfant)</p> <p>Appel individualisé</p>	<p>Taux de cotisation Salarié : 1.25% PSS soit 40.86 €/mois</p> <p>Taux de cotisation Conjoint : 1.44% PSS soit 47.07 €/mois</p> <p>Taux de cotisation Enfant : 0.62% PSS soit 20,27 €/mois (Gratuité à compter du 3^{ème} enfant)</p> <p>Appel individualisé</p>

Montants des cotisations calculés sur la base du plafond mensuel de la Sécurité sociale, soit 3 269 euros au 01/01/2017

Bilan du régime de base :

- ❖ 374 adhérents (+9 %) – âge moyen 45,3 ans (en légère baisse),
- ❖ 64 conjoints (chiffre stable),
- ❖ 161 enfants (+ 3,2 %).

Bilan de la surcomplémentaire : 37 adhérents, soit moins de 10 % des adhérents.



Soit 1,6 bénéficiaires par famille

L'AIDE AU LOGEMENT

Parmi les organismes collecteurs agréés, l'ADSEA 06 a décidé de verser sa contribution à l'effort de construction à ACTION LOGEMENT. Au titre de l'année 2017, on dénombre :

AIDES LOCATIVES	
Attributions de logements réalisées	5
Demandes de logements en cours	30
Avances loca-pass réalisées	1
Garanties loca-pass réalisées	1

AIDES A LA PROPRIETE	
Prêt accession réalisés	2
Prêts travaux réalisés	1

AIDES EN CAS DE DIFFICULTES	
Prêt locataire en difficulté	0

Les éléments financiers



Compte de fonctionnement

Le compte de fonctionnement consolidé de l'ADSEA 06 fait apparaître en 2017 un **résultat excédentaire de 2 826 974 euros**, supérieur de 1 233 600 euros à celui de 2016, qui s'élevait à 1 593 374 euros.

Les établissements sous compétence de l'ARS – IME, SESSAD, ITEP, ESAT - demeurent en 2017 sous le régime d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens débuté dès le 1^{er} janvier 2010 pour 5 ans, puis prorogé par avenants annuels successifs depuis 2015.

A l'inverse, les établissements relevant de la compétence du département - personnes adultes en situation de handicap (FAT, CAPTA SAS et Foyers, SAS, SAVS du Complexe EPIS) et protection de l'enfance (CEP La Nartassière) - sont sortis du CPOM au 31/12/2016.

L'essentiel des recettes provient de l'activité sociale : ainsi les produits de tarification, dotations globales et subventions représentent un montant total de 39 338 248 euros (soit près de 91 % du total des produits) en 2017, contre 38 804 502 euros en 2016.

Evolution des enveloppes allouées par financeur entre les deux derniers exercices

ACTIVITE SOCIALE	2 017	2 016	Ecart
CPOM - ARS Assurance Maladie Enfants en situation de handicap	23 650 444	23 175 605	474 839
CPOM - ARS Assurance Maladie Adultes en situation de handicap	2 435 731	2 421 736	13 995
DGF Conseil Départemental	11 942 227	12 525 650	-583 423
Subventions	1 309 846	681 511	628 335
TOTAL produits activité sociale	39 338 248	38 804 502	533 746

Les modifications d'activité concernent exclusivement en 2017 les actions de prévention spécialisée, avec d'une part, le transfert au 1^{er} janvier, des actions menées sur le secteur niçois à la METROPOLE Nice Côte d'Azur et d'autre part, l'arrêt, au 31 août 2017, des actions de médiation scolaire relevant de la compétence du département des Alpes Maritimes.

Globalement, le nombre de places installées reste stable en 2017, même si dix places ont été transférées en début d'exercice, de l'IME Val Paillon (situé à l'est du département), à l'IME Le Moulin situé à Biot Sophia Antipolis (ouest).

La problématique liée au manque de places dans le secteur adultes s'illustre au travers des recettes issues de l'accueil en IME de jeunes adultes au titre de l'amendement Creton, qui affichent une augmentation de 215 K€ entre les deux exercices, passant de 1 253 K€ en 2016 à 1 467 K€ en 2017.

L'augmentation des produits résultant de l'application du taux d'évolution des dépenses alloué par les autorités de tarification (tous financeurs confondus), représente une somme de 250 K€ et constitue la moitié de l'augmentation globale des recettes. Seuls les établissements sous CPOM (ARS) ont bénéficié de ce dispositif, les établissements du CD06 hors CPOM ont connu une stagnation de leur budget.

Le résultat d'exploitation s'élève au 31/12/2017 à 3 188 626 euros contre 1 694 893 euros en 2016, soit une augmentation de 1 494 K€ entre les deux exercices. Les charges d'exploitation, qui s'élèvent à 39 182 445 euros, sont en diminution de 1,73 % soit 688 K€.

Les dépenses de personnels, qui constituent plus de 71% du total des charges, connaissent une diminution de 2,28 %, représentant un montant de 665 K€. Les plateaux techniques n'ont pas connu de modification structurelle significative entre les deux exercices. La valeur du point a fait l'objet d'une revalorisation au 1^{er} février 2017, passant ainsi de 3,76 à 3,77 euros.

L'élément le plus significatif en 2017, concerne le dispositif lié au crédit d'impôt taxe sur les salaires (CITS) qui se traduit par un allègement supplémentaire de charges sociales d'environ 508 K€, venant impacter positivement le niveau des dépenses de personnel.

Les sommes versées à l'occasion des départs, tous motifs confondus, concernent 31 salariés et représentent en 2017 une somme de 779 K€ (contre 29 départs en 2016 et 579 K€ d'indemnités).

Le résultat financier est déficitaire à hauteur de 429 050 euros en 2017. Les intérêts des emprunts, qui représentent 518 K€, sont en diminution de 46 K€, aucun nouvel emprunt n'ayant été contracté en 2017. En 2017, l'Association a procédé à un réaménagement de la dette par renégociation des emprunts en cours. Le placement de la trésorerie représente une recette de 119 K€.

Le résultat exceptionnel de 40 505 euros, en diminution de 206 K€, est abondé notamment par les dons reçus qui représentent 66 K€ en 2017, la reprise des subventions inscrites au compte de résultat pour un montant de 93 K€ et l'ensemble des produits exceptionnels qui sont relativement stables entre les deux exercices. Les charges exceptionnelles ont connus une augmentation plus significative, liée à divers litiges et contentieux en cours (+ 245 K€) notamment à la suite d'un redressement URSSAF, faisant l'objet d'une contestation.

L'augmentation des produits (+710 K€) conjuguée à la diminution des charges (-524 K€), concourent à une augmentation du résultat de 1 234 K€ entre 2016 et 2017.



Le résultat de l'exercice 2017, est essentiellement issu des recettes liées à l'accueil de jeunes adultes sur les IME relevant du « CPOM ARS Enfants en situation de handicap » et des allègements de charges sociales.

Il s'inscrit dans la continuité de ceux des exercices précédents et va permettre à l'ADSEA 06 de déployer les indispensables programmes immobiliers d'envergure restant à mettre en œuvre dans les années à venir (délocalisation ou rénovation de l'IME Val Paillon, du SESSIP Les Terrasses et du Complexe les Chênes), tout en confortant la qualité d'accompagnement des personnes accueillies.

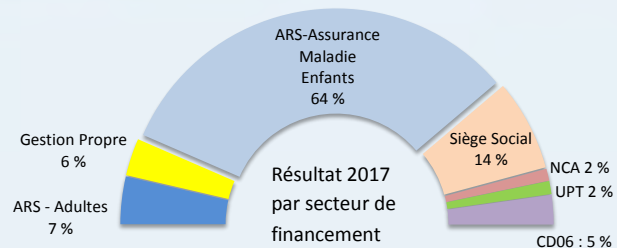
La situation excédentaire de l'Association lui permet de faire face aux éléments conjoncturels qui ne sont pas financés dans le cadre des enveloppes allouées (indemnités de départs, normes spécifiques, nouvelles réglementations etc..).

Elle permettra également d'accompagner efficacement l'ensemble des nombreuses réformes qui vont impacter le secteur médico-social (réforme de la tarification, Serafin-PH, Zéro sans solution, « Réponse Accompagnée Pour Tous » etc).

Elle a pour vertu de renforcer les fonds propres, indispensables dans le cadre d'une structure financière saine et équilibrée, notamment au regard de la mise en œuvre de la logique de l'EPRD (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses) avec les nouveaux CPOM ARS et CD06, de deuxième génération, prenant effet au 1^{er} janvier 2018.

La formation du résultat est résumée dans le tableau suivant qui propose une analyse par secteur de financement :

RESULTAT COMPTABLE EN EUROS	2017	2016
RESULTAT A.R.S. Assurance Maladie Enfants	1 824 623	1 163 836
RESULTAT A.R.S. Assurance Maladie Adultes	206 538	26 955
RESULTAT DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES	128 057	-136 666
RESULTAT SIEGE SOCIAL	396 425	375 373
RESULTAT ETABLISSEMENTS LOI 2 JANVIER 2002	2 555 643	1 429 498
RESULTAT PREVENTION SPECIALISEE METROPOLENCA	52 255	
RESULTAT UPT	56 852	31 071
RESULTAT ETABLISSEMENTS HORS LOI 2 JANVIER 2002	109 106	31 071
COMITE DE SAUVEGARDE	-27 203	39 979
EPIS PRODUCTION ET COMMERCIALISATION	122 414	39 313
CAPTA PRODUCTION	1 418	835
OPERATIONS EXCLUES CA	65 596	52 679
RESULTAT GESTION PROPRE	162 225	132 805
RESULTAT COMPTABLE PERSONNE MORALE	2 826 974	1 593 374



Bilan & structure financière

Situation Financière	2 017	2 016	Ecart €	Progres-sion %
Fonds de roulement d'investissement (FRI)	14 487 134	12 654 741	1 832 393	14%
Fonds de roulement d'exploitation (FRE)	12 097 120	10 787 975	1 309 145	12%
Fonds de Roulement Net global	26 584 255	23 442 716	3 141 539	13%
Ressource en Fonds Roulement	2 008 925	1 867 071	141 854	8%
Trésorerie	28 593 180	25 309 787	3 283 393	13%

Le fond de roulement, qui s'élève à 26 584 255 euros au 31/12/2017, est en augmentation de 3 141 538 euros par rapport à 2016.

L'affectation de l'excédent 2016 a conduit à une progression des réserves de 1 619 483 euros entre les deux exercices.

L'excédent de la gestion contrôlée est en progression de 1 205 K€, celui de la gestion propre de 29 K€.

Contrairement aux trois exercices précédents, l'actif net est en diminution de 1 067 820 euros, aucun nouveau programme immobilier n'ayant impacté l'exercice 2017.

Les emprunts en diminution de 516 K€, représentent 21,96 % des ressources stables en 2017, contre 23,53% en 2016.

Pour les projets à venir, il est prévu de ne pas recourir massivement à l'emprunt mais de privilégier un financement par fonds propres, permettant de faire baisser mécaniquement le taux d'endettement au rythme des remboursements des annuités.

Depuis le passage en dotation globale, le cycle d'exploitation génère une ressource en fonds de roulement qui s'élève à 2 008 925 euros en 2017.

En termes de trésorerie, l'exercice 2017 se solde par une trésorerie à l'actif de 28 593 180 euros, supérieure de 3 283 393 euros par rapport à 2016.

Bilan comptable au 31.12.2017

ACTIF	31 décembre 2017			31/12/2016	PASSIF	31/12/2017	31/12/2016
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET			
Immobilisations Incorporelles					Fonds Associatifs		
Concessions, brevets, licences	264 565	-234 142	30 422	22 685	Fonds associatifs sans droit de reprise	10 933 335	10 933 335
Immobilisations Corporelles					Réserves statutaires et réglementées		
Terrains	3 120 859		3 120 859	3 120 859	Réserves réglementées	27 571 287	26 116 562
Aménagement des terrains	240 475	-124 917	115 558	104 133	Autres réserves	1 914 540	1 914 540
Constructions	47 239 015	-16 634 508	30 604 508	31 838 937	Report à nouveau (gestion non contrôlée)		
Installations techniques mat & outillage	2 786 373	-2 023 430	762 943	826 806	Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-415 346	-533 151
Autres	6 300 871	-4 886 076	1 414 795	1 551 900	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		
Immobilisations corporelles en cours	46 453		46 453	46 453	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	2 826 974	1 593 374
Avances et acomptes	2 237		2 237	6 250	Résultats sous contrôle tiers financeurs		
Immobilisations Financières					Résultats sous contrôle tiers financeurs	2 908 887	2 888 044
Participations	301 702		301 702	36 211	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Prêts	716 301		716 301	636 500	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 264 960	1 332 256
Autres	163 082		163 082	155 947	Provisions réglementées		
					Provisions réglementées	2 124 179	2 223 374
TOTAL I	61 181 933	-23 903 074	37 278 860	38 346 680		49 128 816	46 468 333
Comptes de Liaison					Comptes de Liaison		
Comptes de Liaison					Comptes de Liaison		
TOTAL II	0	0	0	0		0	0
Stocks et en cours					Provisions pour risques et charges		
Matières premières, approvisionnements	51 685		51 685	42 075	Provisions pour risques	274 932	284 608
Produits intermédiaires et finis	27 497		27 497	39 983	Provisions pour charges	99 500	106 745
Avances et acomptes versés							
Avances et acomptes versés sur commandes	59 820		59 820	65 524			
Créances							
Créances redev usagers & comptes rattachés	1 947 830	-18 246	1 929 584	1 743 119			
Autres	1 221 719	-20 236	1 201 483	2 389 668			
Valeurs mobilières de placement							
Valeurs mobilières de placement	757 949		757 949	510 908			
Disponibilités							
Disponibilités	27 835 231		27 835 231	24 798 879			
TOTAL III	31 901 729	-38 482	31 863 248	29 590 157		374 432	391 353
Comptes de Régularisation					Fonds Dédiés		
Charges constatées d'avance	111 227		111 227	105 242	Sur subvention de fonctionnement	15 469	24 309
Ecart de conversion Actif					Sur autres ressources	323 212	368 564
TOTAL IV	111 227	0	111 227	105 242		338 681	392 873
					Dettes		
					Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 060 492	14 583 949
					Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 063	1 008
					Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 045 432	1 079 383
					Dettes fiscales et sociales	3 791 978	4 120 381
					Dettes sur immobilisations, comptes rattachés	109 041	348 325
					Autres dettes (d'exploitation)	296 328	278 617
TOTAL V						19 305 334	20 411 664
					Comptes de régularisation		
					Produits constatés d'avance	106 071	377 857
TOTAL VI						106 071	377 857
TOTAL ACTIF	93 194 890	-23 941 555	69 253 334	68 042 079	TOTAL PASSIF	69 253 334	68 042 079



Compte de fonctionnement au 31.12.2017

	31/12/2017	31/12/2016		31/12/2017	31/12/2016
Produit d'exploitation			Charges d'exploitation		
Ventes de marchandises			Achats de marchandises		
Production vendue (biens)	1 239 787	1 308 977	Variation de stocks	-9 609	-16 325
Production vendue (services)	77 376	58 857	Achat de matières premières et autres	210 250	35 831
Chiffre d'affaire	1 317 163	1 367 834	Autres achats et charges externes	7 837 962	8 146 048
Production stockée	-12 486	-9 915	Impôts, taxes et versements assimilés	1 685 522	2 205 496
Production immobilisée	1 681	1 978	Salaires et traitements	18 548 074	18 618 254
Forfaits journaliers	46 539	37 460	Charges sociales	8 503 292	8 550 809
Produits tarification et dotation globale	37 981 863	38 085 531	Dotation	2 289 572	2 215 906
Subventions d'exploitation	1 309 846	681 511	Autres charges	117 382	114 452
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	656 216	302 997			
Autres produits	1 070 249	1 097 968			
PRODUIT D'EXPLOITATION	42 371 071	41 565 365	CHARGES D'EXPLOITATION	39 182 445	39 870 472
RESULTAT D'EXPLOITATION (EXCEDENT)	3 188 626	1 694 893			
Produits financiers			Charges financières		
Produits financiers de participations			Charges financières	547 656	564 700
Autres valeurs mob., créances d'actif immobilier	154	243	Autres charges financières		
Autres intérêts et produits assimilés	115 190	211 920			
Reprises/provisions et transfert de charges					
Différences positives de change					
Produits net/cession des V.M.P	3 262	5 378			
PRODUITS FINANCIERS	118 606	217 541	CHARGES FINANCIERES	547 656	564 700
			RESULTAT FINANCIER (DEFICIT)	429 050	347 159
Produits exceptionnels			Charges exceptionnelles		
Sur opération de gestion	168 812	146 465	Sur opération de gestion	81 095	119 292
Sur opération en capital	156 298	133 998	Sur opération en capital	57 523	41 350
Reprises/provisions et transfert de charges	127 874	156 044	Dotation aux amort. et aux prov.	273 861	29 964
PRODUITS EXCEPTIONNELS	452 984	436 508	CHARGES EXCEPTIONNELLES	412 478	190 605
RESULTAT EXCEPTIONNEL (EXCEDENT)	40 506	245 902			
			Impôts		
			Impôts sur les bénéfices	27 300	52 217
TOTAL IMPOTS	0	0		27 300	52 217
PRODUITS	42 942 661	42 219 413	CHARGES	40 169 878	40 677 994
SOLDE INTERMEDIAIRE (EXCEDENT)	2 772 782	1 541 420			
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs	70 718	84 290	Eng. à réaliser sur ressources affectées	16 526	32 336
TOTAL PRODUITS	43 013 378	42 303 703	TOTAL CHARGES	40 186 404	40 710 330
EXCEDENT	2 826 974	1 593 374	DEFICIT		

En résumé :

- UN NIVEAU DE RESULTAT TRES SATISFAISANT EN 2017,
- UNE SITUATION FINANCIERE ASSOCIATIVE SOLIDE, PERMETTANT D'ABORDER LES PROCHAINS CPOM ET LES REFORMES EN COURS (*EP RD, SERAFIN-PH, TARIFICATION*), MAIS SE DECLINANT DE FACON CONTRASTEE EN FONCTION DES FINANCEURS.

Moyens Généraux et Achats

Le service Moyens Généraux et Achats assure un rôle de conseil et de support technique auprès du Directeur Général et des Directeurs d'établissements et services. Il est force de proposition auprès de ces derniers pour la création et la mise en œuvre de politiques associatives, dans un but d'anticipation et de programmation, dans les domaines suivants :

- gestion technico-économique des bâtiments,
- politiques d'achats mutualisées,
- sécurité des biens et des personnes dans une optique de maîtrise des risques.

Afin d'assurer au mieux leurs missions, les personnels du service sont régulièrement amenés à se déplacer dans les établissements, à la rencontre des Directeurs et de leurs équipes. Par ailleurs, ils collaborent étroitement avec les autres services du Siège : Comptabilité/Gestion, Juridique, Communication et Ressources Humaines.

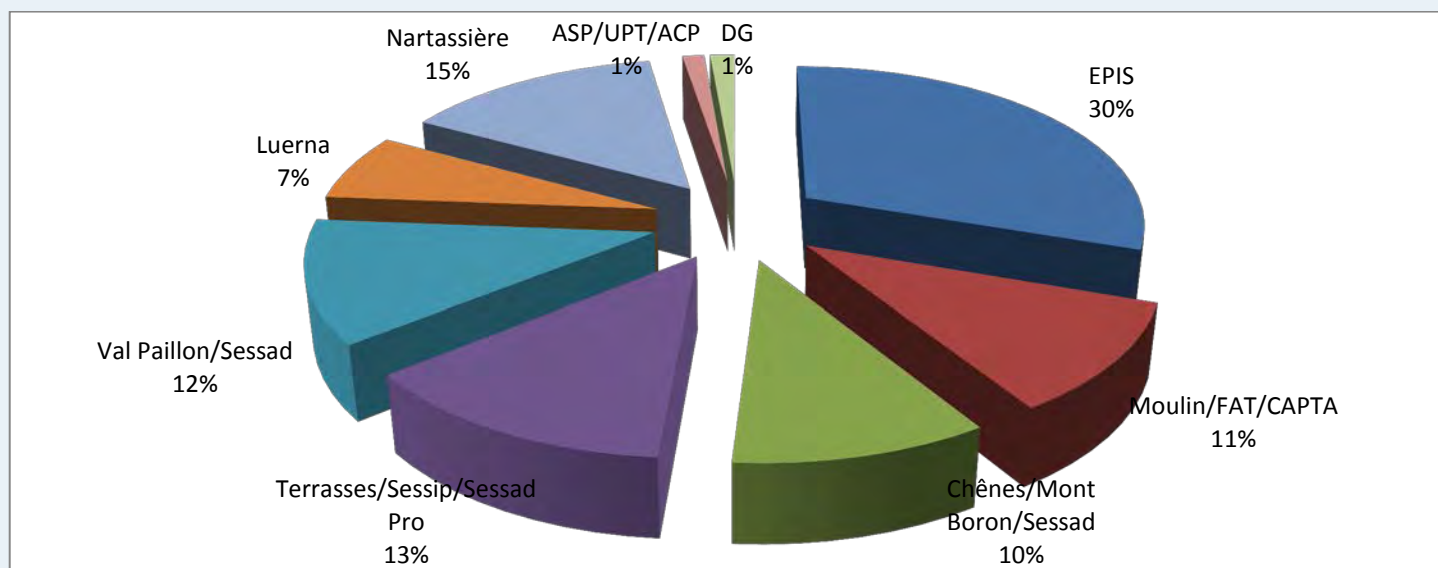
LES MOYENS HUMAINS

Les moyens humains alloués à ce service sont de :

- 1 ETP pour la coordination des Moyens Généraux et des Achats
- 1 ETP pour la mise en œuvre des politiques Achats

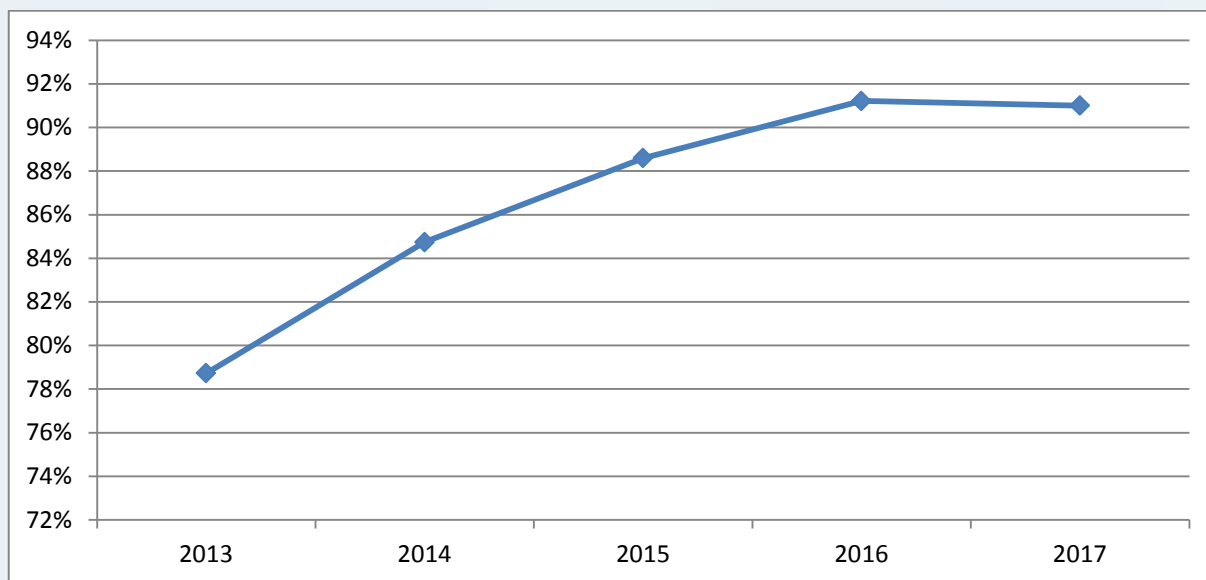
Gestion du patrimoine immobilier

L'ADSEA 06 gère aujourd'hui plus de 31.560 m² de surfaces répartis sur 54 lieux.





L'Association est aujourd'hui propriétaire de ces surfaces à 91 %, ce qui résulte des efforts menés ces dernières années en matière d'acquisition et de construction.

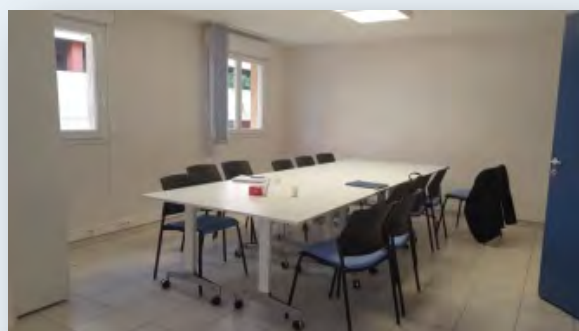


SERVICE FOYER ECLATE ET SAVS DU COMPLEXE EPIS :

Le Complexe EPIS a souhaité procéder au regroupement du service Foyer Eclaté (FE) et du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), historiquement installés sur la Trinité et Nice Est.



Après plusieurs mois de recherche, de nouveaux locaux plus grands et idéalement placés en cœur de ville (Nice TNL) ont été loués. L'obtention des autorisations d'urbanisme dans un délai très court, la rénovation des locaux par l'équipe multi-services de l'ESAT, l'achat de mobilier et d'équipements puis la visite de conformité du Conseil Départemental le 26 septembre, ont permis une ouverture au public le 1^{er} octobre 2017.





GESTION DES SINISTRES

L'occupation des bâtiments récemment sortis de terre (Sophia, L'Escarène, Contes et Luerna, entre 2014 et 2016) a mis en évidence des désordres liés à la construction. Ceux-ci ont fait l'objet de déclarations Dommages-Ouvrages auprès de la MAIF et ont nécessité un suivi régulier et approfondi.

SIEGE SOCIAL :



Les intempéries d'octobre 2015 ont occasionné d'importants dégâts sur les locaux du Siège Social. Après la première tranche de travaux de 2016, une seconde tranche de peinture et revêtement de sol a été réalisée durant la fermeture d'été 2017, supervisée par le service MG&A.

Une nouvelle signalétique a également été installée, rendant les locaux plus accueillants et la circulation dans les bureaux plus aisée.





Politique d'achats mutualisée

Le service Moyens Généraux et Achats fait face, dans le cadre de la mise en œuvre de politiques d'achats mutualisés, aux enjeux suivants :

- identifier les risques associés aux achats,
- garantir l'autonomie des établissements sur le choix des produits et services achetés, en fonction des besoins et contraintes de chacun,
- mutualiser les achats afin de proposer des conditions financières et une qualité de service identiques pour tous les établissements,
- sécuriser durablement les conditions négociées par la mise en place d'accords-cadres,
- définir et mettre en place des indicateurs (économies sur achats, satisfaction des établissements, évaluation des fournisseurs...).

En 2017, le service Moyens Généraux et Achats a assuré le suivi et la renégociation des contrats et accords cadres déjà mis en place au niveau associatif :

- révision des contrats MAIF sur les dommages aux biens mobiliers et immobiliers, économie de 9.000 € sans dégradation de la couverture,
- révision du contrat MAIF sur les véhicules de fonction, économie de 10 %,
- révision des contrats de fournitures de bureaux (Lyreco) et d'hygiène (Orapi),
- ouverture des négociations en prévision de la reconduction des contrats ORANGE (téléphonie mobile et fixe),
- modification des abonnements EDF (révision de puissance en fonction des consommations réelles observées/pics de consommations),
- la mise en place de l'accord-cadre avec DOMINO a permis d'alléger les frais d'intérim, par la renégociation des coefficients et l'obtention d'une remise de fin d'année de près de 28.000 € (soit 3 % du CA 2017). Domino a également effectué un versement de taxe d'apprentissage de 4 390 €, condition contractuelle négociée.

Le service Moyens Généraux et Achats a de surcroît, procédé à des mises en concurrence sur les marchés suivants :

- copieurs : appel d'offres sur 14 équipements, référencement d'un 2ème prestataire associatif, économie de 3 500 € (-8 %) sur les matériels et de 9 100 € (-6 %) sur la maintenance,
- gaz : négociation d'un prix fixe de l'abonnement et du KWH sur la durée du contrat, avec co-terminus pour l'ensemble des contrats des établissements (31/12/2019), économie annuelle de 15 000 € (-10 %).

Le service Moyens Généraux et Achats a également été intégré au Comité de pilotage Systèmes d'Information.



Hygiène, Sécurité et Environnement

Le service Moyens Généraux et Achats intervient en soutien auprès des Directions de complexes et d'établissements, en matière de sécurité des biens et des personnes (sécurité incendie, code du travail, sureté), en matière d'hygiène (en particulier alimentaire) et plus récemment sur les questions relatives à l'environnement.

En 2017, le service M.G.A. a traité plusieurs dossiers

- un groupe de travail « Flotte Auto », constitué des gestionnaires de flotte en établissement, a été créé début 2017 ; il se réunit trimestriellement et permet d'échanger sur les problématiques rencontrées et d'harmoniser les pratiques ; de nombreux sujets ont déjà été traités comme la sécurité routière (formation, sinistralité, PV, etc.), l'entretien et les réparations, l'acquisition de véhicules hybrides et électriques,
- les vérifications périodiques réglementaires effectuées par Bureau Veritas (nouveau marché associatif signé en janvier 2017) ont mis en évidence quelques carences ; l'outil en ligne dénommé « BVLink », proposé par Bureau Veritas, permet aux responsables sur site d'accéder instantanément aux rapports de vérification, d'effectuer un suivi des actions à mener et d'indiquer les levées d'observation,
- en collaboration avec la Direction des Ressources Humaines, une réflexion globale sur les formations en matière de sécurité a été entamée, celle-ci a abouti à l'inscription au plan de formation associatif de 11 sessions (1 jour) pour 10 participants de Formation PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1) ; la reconduction de ces sessions, sur les plans de formation à venir, permettra de proposer l'apprentissage des gestes de 1er secours à une très large majorité des salariés,
- afin d'inscrire les cuisines de nos établissements dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et de garantir le strict respect des normes d'hygiène, des formations ont été mises en place :
 - ⇒ 2 sessions (2 jours) pour 10 participants, « Bonnes pratiques d'hygiène en restauration collective »,
 - ⇒ 1 session (1 jour) pour 10 participants, « Pratiquer la méthode HACCP en restauration collective »,Les formations HACCP sont organisées en inter-établissement, ce qui permet également aux personnels de cuisine de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques professionnelles,
- un accord-cadre avec le laboratoire PROTEC a été négocié et déployé au 1^{er} janvier 2018 dans tous les établissements ; il concerne les analyses d'eau (eau de consommation humaine et eau chaude sanitaire/légionelle), les analyses alimentaires (repas, surfaces) ainsi que la réalisation d'audits fonctionnels ; au-delà des gains générés par la négociation, cette démarche permettra de simplifier et d'harmoniser les dispositifs de surveillance et de vérifier l'application régulière et exhaustive de nos obligations réglementaires,
- les dossiers techniques Amiante des établissements (16 sites concernés) ont été mis à jour, répondant ainsi à l'obligation de surveillance de l'état de conservation des matériaux contenant de l'amiante,
- souhaitant mettre en valeur les démarches des établissements et inscrire l'Association pleinement dans une démarche R.S.O, nous avons constitué un groupe de travail « Gestion des Déchets » ; nous y étudierons la production, la collecte et le recyclage de tous les types de déchets (papier, cartons, bois, métal, DEEE, DASRI et alimentaires); les objectifs sont de trois ordres :
 - ⇒ répondre à nos obligations réglementaires,
 - ⇒ engager l'Association dans une démarche responsable,
 - ⇒ y associer nos usagers, au travers d'actions éducatives et citoyennes.

Le recrutement d'un coordinateur Hygiène-Sécurité-Environnement en 2018 garantira, par l'apport de compétences spécifiques, de relever encore le niveau d'exigence sur ces questions sensibles et de plus en plus réglementées. La mise en place d'actions d'information et de sensibilisation, voire de formations internes, dans les établissements et services, permettront d'intégrer durablement ces dimensions dans les pratiques professionnelles.

La communication



Son rôle

La communication joue un rôle important pour l'image et la notoriété de l'Association. Inscrite dans la stratégie globale de l'ADSEA 06, la stratégie de communication a pour objectifs de :

- promouvoir l'image de l'ADSEA 06,
- renforcer sa notoriété,
- valoriser ses actions, ses professionnels ainsi que les personnes accueillies,
- mobiliser et fédérer en interne comme en externe.

Bilan 2017 :

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE :

L'année 2017 aura été marquée par la réécriture du nouveau Projet Associatif. Le service Communication a assuré le suivi des comités de rédaction en réalisant des reportages ainsi que la publication de l'info-lettre #PA2017 (3 numéros).

Le service Communication a ensuite coordonné la réalisation graphique avec l'agence niçoise IPANEMA.

Le lancement du nouveau Projet Associatif s'est déroulé le 9 décembre 2017, à Acropolis lors d'une soirée animée en présence de 300 personnes (membres bénévoles, salariés et une ouvrière de l'ESAT EPIS)



LES MOYENS HUMAINS

Les moyens humains alloués à ce service sont de :

- 1 ETP Responsable de la Communication
- 1 ETP Secrétaire administrative

EVENEMENTIEL :

- inauguration, le 21 juin 2017, des nouveaux bâtiments de l'ITEP La Luerna en présence des partenaires (ARS, MDPH, Education Nationale, associations et entreprises partenaires)



- 2^{ème} édition des ADSE'Act le 22 novembre au Foyer d'Hébergement « La Tour d'EPIS » : présentation des actions innovantes par les professionnels et usagers de l'ADSEA 06 pour valoriser les projets réalisés dans les structures.





MARKETING SOCIAL :

- le montant des dons perçus en 2017 s'élève à 66.120 € ; l'affectation de ces dons finance notamment l'équipement des établissements et services et/ou des projets pédagogiques, comme par exemple l'achat de mobilier/équipement de jardin au Complexe de Sophia.

- la campagne Taxe d'Apprentissage 2017 :

À la suite de la réforme de la taxe d'apprentissage qui nécessite désormais l'inscription des établissements sur les listes préfectorales par un service instructeur (l'ARS nous concernant), le CEP La Nartassière a perdu, en 2017, son habilitation et n'a donc pu percevoir la taxe d'apprentissage ; parallèlement, un autre établissement a été inscrit par l'ARS (IME les Chênes). fort heureusement, ces désagréments administratifs ont pu être résolus sur la campagne 2018 mais le CEP La Nartassière a subi une perte sur la campagne 2017.

Le coût de la campagne pour la collecte de la taxe d'apprentissage 2017 s'élève à 5.207,86 € (impression flyers, mailing).



Le montant total de la collecte 2017 est de 40.452,65 € (soit une baisse de 34 % par rapport à 2016, qui s'explique par la non-éligibilité du CEP La Nartassière sur 2017).

	COLLECTE 2016	COLLECTE 2017	VARIATION +/-	
	SUR SALAIRES 2015	SUR SALAIRES 2016	ANNEE N-1	EN %
CEP LA NARTASSIERE	28 038,72	1 433,00	-26 605,72	-94,89%
ITEP LA LUERNA	13 817,10	14 970,87	1 153,77	8,35%
IME LES TERRASSES	10 068,32	19 138,78	9 070,46	90,09%
IME LES CHENES		106,00	106,00	
IME VAL PAILLON	9 520,83	4 804,00	-4 716,83	-49,54%
TOTAL	61 444,97	40 452,65	-20 992,32	-34,16%

COMMUNICATION DIGITALE :

- site web : 16.317 nouveaux visiteurs - 79.640 pages vues ;
- Blog : mise en ligne de 20 articles/reportages ;

- Réseaux sociaux :

Facebook : 634 fans (+12,5% par rapport à 2016)
 Twitter : 172 followers (+27% par rapport à 2016)
 LinkedIn : 239 abonnés (+98% par rapport à 2016)

- réactivation de 2 pages Facebook pour les deux lignes du service UPT (UPT Nice-Cannes-Grasse et UPT Roya) avec une formation dispensée par la responsable communication aux deux référents réseaux sociaux de l'UPT.



- Facebook Live : utilisation régulière de l'application dès lors que l'évènement s'y prête, ce qui permet de promouvoir en direct nos actions au plus grand nombre et donne également la possibilité aux personnels ADSEA 06 de suivre les évènements en live ou en replay (ex : 40 ans EPIS, comité de rédaction Projet Associatif, ADSE'Act...).

DIRECT : suivez nos actualités sur Facebook Live !



Glossaire



ACP	: Activités Complémentaires à la Prévention
ADSEA 06	: Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte des Alpes-Maritimes
ADAPEI-AM	: Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales des Alpes- Maritimes
AIRe	: L'Association nationale des ITEP et leurs Réseaux
Amendement CRETON	: Dispositif législatif permettant le maintien temporaire de jeunes adultes de plus de 20 ans en établissement d'éducation spéciale dans l'attente d'une place dans un établissement pour adultes.
ARS	: Agence Régionale de Santé
ASP	: Action Sociale Préventive
BPDJ	: Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile
CAF	: Caisse d'Allocations Familiales
CAPTA	: Centre d'Actions Psychothérapeutiques et de Travail Adapté
CARSAT (ex CRAM)	: Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CEP	: Centre Educatif et Professionnel
CHAIS	: Centre d'Habitat, d'Accompagnement et d'Inclusion Sociale
CHU	: Centre Hospitalier Universitaire
CITS	: Crédit d'Impôt Taxe sur les Salaires
CMP	: Centre Médico-Psychologique
CNIL	: Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
CPAM	: Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPOM	: Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CRA	: Centre Ressources Autisme
CREAI	: Centre inter-Régional d'Etude, d'Action et d'Information
CREPS	: Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives
CVS	: Conseil de Vie Sociale
DACQ	: Département d'Amélioration Continue de la Qualité
DASRI	: Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DEEE	: Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
DGF	: Dotation Globale de Fonctionnement
DPP	: Délégué à la Protection des Données
DSN	: Déclaration Sociale Nominative
EPRD	: Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses
ESAT	: Etablissement et Services d'Aide par le Travail
FAT	: Foyer d'Adaptation au Travail
FDV	: Foyer De Vie
FE	: Foyer Éclaté
FEHAP	: Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne
FH	: Foyer d'Hébergement
HACCP	: Hazard Analysis Critical Control Point (hygiène et sécurité des aliments)
IME	: Institut Médico-Educatif
IMP	: Institut Médico-Pédagogique
IR	: Internat relais
ITEP	: Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
MAS	: Maison d'Accueil Spécialisée
MDPH	: Maison Départementale des Personnes Handicapées
NCA	: Nice Côte d'Azur
NEXEM	: Organisation professionnelle des employeurs associatifs des secteurs social, médico-social et sanitaire
NTIC	: Nouvelle Technologies de l'Information et de la Communication
OPCA	: Organisme Paritaire Collecteur Agréé (par l'État)
PAD	: Placement à Domicile
PMI	: Protection Maternelle et Infantile
PSS	: Plafond de Sécurité Sociale
RGPD	: Règlement Général sur la Protection des Données
RSO	: Responsabilité Sociétale des Organisations
SAJ	: Service d'Accueil de Jour
SAS	: Service d'Accompagnement Spécialisé
SAVS	: Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SERAFIN-PH	: Services et Etablissements : Réforme pour une Adéquation des FINances aux parcours des Personnes Handicapées
SESSAD	: Service d'Education et de Soins à Domicile
SESSIP	: Service d'Education Spécialisé, de Soins et d'Insertion Professionnelle
SIPFP	: Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle
TED	: Troubles Envahissant du Développement
TER	: Transport Express Régional
UNIFAF	: Fonds d'assurance formation de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale, privée à but non lucratif
UNIOSS	: Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
UPT	: Unité Prévention Transport
URIOPSS	: Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux



*Ensemble,
rendons-les plus forts !*

Likez

Commentez

Partagez

Twitez

Linkez ...

Rejoignez la communauté #adsea06

